

- Lettre de J.F. Ostervald à L. Tronchin, du 6 septembre 1702

Original autographe - BPU Genève - Archives Tronchin, vol. 51 p.225

Inventaire : Cette longue lettre fait le tour des problèmes en suspens, et clôt les affaires classées. Il y est question :

- de l'interprétation *raisonnée* du titre christologique de *Fils de Dieu*. Ostervald se range à l'avis de Tronchin,
- des serments politiques et ecclésiastiques, exigés par le Magistrat, confrontés à la vertu de tolérance chère aux Lumières,
- de la légitimité des serments imposés par le Magistrat, Werenfels en défend le principe. Ostervald, s'y oppose,
- de la demande d'un certificat [de bonne vie et mœurs] du proposant Perrot, portant sur ses années d'études passées à Genève,
- des regrets de Sir Hales de n'avoir pu se rendre à Genève,
- de la proposition de Sir Hales de publier à Londres (sous l'égide de la SPCK) les *descriptions* de l'état des Eglises protestantes d'Europe Continentale - des mérites respectifs de Sir Hales, et de Ms. Zeller et Ott de Zurich,¹
- de la visite à Neuchâtel des délégués de la Diète d'Aarau,
- des préjugés (en régression) contre Ostervald. du professeur R. Rodolphe de Berne.
- de la proposition de Ms. Ott et Zeller de Zurich, de dédier le catéchisme d'Ostervald à la Société de Londres. Après s'y être refusé, Ostervald suivra leur conseil,
- de si Tronchin n'introduit pas maintenant (= *de son vivant*) les Prières du samedi soir à Genève, cela ne se fera jamais,
- de la demande du Conseil de Ville de Neuchâtel : 1° D4 d'adopter la liturgie des Prières du samedi soir pour célébrer le culte de préparation à la journée du Jeûne. Et de remplacer par cette nouvelle liturgie les services du mercredi soir,
- de la demande de S partisans des prières du samedi soir d'en imprimer la liturgie, pour en accélérer la diffusion,
- de la critique de plusieurs ministres du Pays de Vaud QUI crient miséricorde, persuadés que les prières du samedi soir de Neuchâtel préfigurent le retour des Réfirmées au Papisme,
- d'un ministre luthérien de Montbéliard, lui aussi amateur des prières du samedi soir de Neuchâtel. Réaction d'Ostervald : *il y a en ce pays là de braves gens et modérez*,
- de la demande de l'Eglise et du Conseil de Ville de Neuchâtel, de célébrer tous les jours, *tout de bon*, le service du samedi soir, en lieu et place des cultes habituels du matin et du soir,
- de la Chambre de Charité de Neuchâtel qui attend toujours une réponse *des Vallées*, concernant la jeune fille qui doit retourner dans ses foyers.

¹ On peut penser que les relations d'Ostervald avec ces amis les plus proches, ébauchent déjà les lignes d'une stratégie de diffusion de la *réformation du culte et des sentiments neuchâtelois* en Europe. Avec Mr. Tronchin Turrettini, Gallabert à Genève, Ms. Zeller et Ott à Zurich, Weerenfels de Bâle, Berger de Lausanne, Ancillon de Berlin, sans compter ses amis proches de Londres.

Le souci d'Ostervald et de ses Collègues de bénéficier~~ont~~ des conseils de l'illustre Professeur Tronchin de Genève est le dénominateur commun de tous ces points. Ces Messieurs dussent considérer encore leur ancien professeur comme la tête de proue des partisans d'une théologie *douce* en Helvétie, malgré son échec en 1699. Auraient-ils conscience aussi de former une sorte de troupe de choc, au cas où l'affrontement de 1675-1699 se répèterait ? La lettre où Ostervald résume à Tronchin leurs sentiments, le fait croire. Voir aussi (plus loin) les conseils de Tronchin aux Neuchâtelois : comment tenir tête aux Ecclésiastiques de Berne, champions de la *Fo-rmula Consensus*, et qui font mine de déterrer une nouvelle fois la hache de guerre

Monsieur et très honoré Père,

Je dois vous remercier très humblement, non seulement en mon nom particulier, mais aussy au nom de mes Collègues, des deux dernières lettres que vous avez pris la peine de m'écrire. Il faut que la bonté que vous avés pour nous soit bien grande, pour que, occupé comme vous l'estes, vous avés la patience de m'éclaircir et de m'instruire sur les choses dont j'avois pris la liberté de vous informer. Je continueroi, Monsieur, à vous rendre compte de quelques affaires assez importantes pour le bien de nos Eglises, mesme avec le bien de l'Eglise en général, sur lesquelles je vous supplie de me donner vos avis, lorsque vous pourrez le faire sans vous incommoder.

Avant d'en venir là, Monsieur, j'auroi l'honneur de vous dire que ce que vous m'avés écrit sur le titre de *Fils de Dieu* m'a pleinement éclairci et dé-terminé. J'ay exprimé l'article de mon catéchisme d'une manière qui se ra-porte principalement à la Nature Divine de Nostre Seigneur. Mais je mar-que en mesme tems, que ce titre convient aussy à J.C. à cause de sa con-ception [miraculeuse], de sa charge [messianique] etc.

Je vous ay bien de l'obligation, Monsieur, de ce que vous m'avés dit vos pensées sur la *Lettre* de Mr Werenfels. On ne sauroit faire assez d'attention. J'avoue que, jusqu'à présent, je n'avois pas assez fait attention à ce que vous remarqués que les diverses circonstances changent extrêmement l'essart de la question, alors qu'il s'agit de la tolérance. La distinction que vous faites des erreurs qui troublent la Société d'avec celles qui ne la troublent point, est le sûr fondement de la conduite qu'un Magistrat doit tenir. C'est par là que diverses Loix et sermens que l'on fait en Angle-terre se justifient.

C'est aussi par là que Mr Werenfels répond aux difficultez que je luy avois faites, dans une assez longue lettre. Voici comment il conclut sa réponse (...Citation latine bien difficile à décrypter....)

Cependant Mr Werenfels ne s'stoit pas ainsi exprimé, dans la page de la lettre qui avoit donné lieu à ces difficultez. Il y parle d'une manière plus généale, et qui pourroit estre mal prise.

J'ay esté prié, Monsieur, par un proposan d'icy, nommé Mr Perrot, qui est revenu depuis environ deux mois, de vous supplier très humblement de

luy procurer un témoignage de vostre Académie. Il dit avoir écrit pour cela à Mr. le Recteur. Je ne demande cela que supposé qu'il en soit digne. J'en viens, Monsieur, à la commission qui m'a esté confiée par Mr. Hales. Il m'a remis un écrit pour vous l'envoyer. J'attens une commodité pour cela. C'est une description de l'estat des Eglises de Zurich, de leur gouvernement, de leur culte etc. Il a de semblables descriptions de Schaffhouse, de St. Gal et d'autres lieux. Je luy en donneroi une des Eglises de ce païs que j'ay entre les mains. Il souhaite en avoir aussi une de vostre Eglise, et lorsque vous l'aurez écrite vous reconnoistrés plus particulièrement de quoy il s'agit. Je marqueroi à Mr. Hales ce que vous m'ordonnerés. ?

Son but est de ramasser dans un grand livre ces relations différentes des Eglises, de porter ce recueil en Angleterre, et peut-estre de le publier. Je luy ay dit là-dessus qu'il falloît bien considérer, s'il seroit de la prudence de publier ce recueil qui ne serviroit qu'à découvrir aux adversaires bien des désordres, et surtout le peu d'uniformité qu'il y a entre les Eglises protestantes. —

Mr. Hales demandera aussi de pareilles descriptions en Allemagne, en Suède et au Danemark, où il prétend aller. Il a eu un grand chagrin de n'avoir pu aller maintenant à Genève. Il a une grande passion de vous connoistre particulièrement. Il regarde vostre conversation comme très nécessaire en ce tems. Au reste, il est si peu à craindre, Monsieur, qu'on le prévienne contre vous, qu'il suffiroit d'entreprendre pour le faire, pour se mettre mal dans son esprit.

Nostre Compagnie et le Magistrat lui ont fait, et à Ms. Zeller et Ott, tous les honneurs possibles. C'est un homme fort sage, d'une grande douceur et d'une piété exemplaire. Il a mesme donné icy des marques de sa libéralité et de son zèle, en remettant secrètement vint écus pour acheter des exemplaires de mon catéchisme, pour les pauvres.

Mr. Zeller est un très honneste homme et habile. Il a beaucoup d'humilité et de douceur. Il n'est nullement coccéen. Il me dit bien des choses particulières, que je souhaite pouvoir vous communiquer quelque jour, sur l'estat de l'Eglise de Zurich, et sur ce qu'il y aurait à faire pour parvenir à une uniformité de culte.

Mr. Ott, professeur en Hébreu, a aussi beaucoup de mérite et de probité. Il est de mon âge et mon ancien amy. C'est un homme universel ou à peu près. Je le regarde comme un des plus sçavans hommes de sa Patrie.

Ces Messieurs allèrent d'icy à Berne. Les Ecclésiastiques les reçurent bien. Mr Rodolphe leur fit beaucoup d'amitiés. Il leur parla de moy d'une manière qui marque qu'il est revenu des préjugés où il estoit contre moy. Mr. Ott me dit que si j'écrivois à Mr. Rodolphe, j'achèverois de le

gagner. Je le feroi, mais accablé d'affaires et de lettres je n'ose lier de nouveaux commerces.

Ces Messieurs estant icy me pressèrent fort de dédier mon catéchisme à la Société, disant que cet ouvrage répondoit aux desseins de cet Illustre Corps, qui travaille surtout à l'instruction de la jeunesse. Que cela marque- roit de l'union entre les Eglises de ce païs et celles d'Angleterre ; qu'on ne trouveroit pas étrange que je le fisse, puisque l'Eglise helvétique a écrit à la Société, et d'autres raisons encore. Je ne m'y rendis pas. Cet ouvrage est trop peu de choses pour estre dédiés à un corps si illustre, où il y a des Evesques et des théologiens d'un mérite si rare. Je m'y exposerois à la risée de tout le monde. Si j'envoyois mon catéchisme en ce pays là, ce seroit porter de l'eau à la mer.

D'ailleurs, Monsieur, vous savés qu'en Hollande et ailleurs, l'Eglise anglicane est suspecte à cause de son gouvernement [épiscopal], et à cause de l'Arminianisme et du Socinianisme prétendus. Je regarde ces soupçons comme fort injustes, mais je craindrois qu'en dédiant mon catéchisme à la Société, je ne me rendisse suspect et qu'il ne fut pas bien reçu à cause de cela.

Je vous propose ces raisons, Monsieur, et je vous demande la grâce de me donner vos conseils sur ce que je dois faire. Je les attens pour me déterminer. Mon catéchisme est sous la presse, mais la Préface et la Dédicace, si j'en fais une, s'imprimeront après l'ouvrage.

Il y a encore un article important pour nous sur lequel je vous demande la permission de vous consulter. Ma lettre sera d'une excessive longueur. Pardonnés-moi, Monsieur, cette faute.

Ce que vous nous avés marqué concernant les Prières du samedi, nous a beaucoup consolés. S'il se faisoit quelque chose de semblable à Genève, ce seroit un grand bien.- On ne nous objectera plus que nous sommes la seule Eglise où ce culte soit receu. Oserois-je vous dire, Monsieur, que si cela ne se fait pendant vostre vie, jamais cela ne se fera. Nous fondons nostre espérance sur vous, et nous prions Dieu avec tant d'ardeur et d'assiduité pour votre conservation, que nous espérons qu'il nous exaucera.

Il arriva, hier, icy une chose qui nous embarrasse fort. Notre Consistoire ayant résolu de faire le mercredi au soir à 5 heures avant le Jeusne, un sermon de préparation, comme nous le faisons avec grand fruit les samedi avant la Cène. Cette résolution ayant été communiquée au Magistrat, à cause que la police doit y intervenir (puisque nous voulons qu'on ferme les boutiques à cette heure là, et que tout travail cesse, comme cela s'observe les samedis de préparation. Le Conseil a reçu cette proposition avec remerciements. De plus, on nous a priés que le mercredi matin avant le Jeusne, au lieu de la grande prière de Calvin, nous célébrions le culte comme les samedi au soir. Outre cela, que tous les mercredis au

soir de l'année, nous nous servions aussy de cette forme de culte qui est généralement approuvée.

On nous a mesme prié de la faire imprimer. Nous nous trouvons embarrassés. Nous ne voyons pas bien comment refuser à l'Eglise ce qu'elle demande avec tant d'insistance, la chose estant bonne et sainte par ailleurs. D'un autre costé, nostre Compagnie se fera de la peine de permettre ce changement, crainte de donner du scandale à nos voisins [les Bernois ?] et aux autres Eglises, qui diront que nous nous séparons d'elles.

On nous a dit que plusieurs Ministres du País de Vaud crient miséricorde sur nos nouvelles prières. Ils disent qu'on abandonne la Réformation et que l'on devient papiste.

A l'égard de l'impression [de la liturgie du samedi soir], nous n'y donnerons point les mains, parce que nous croyons qu'il y a quelques corrections à faire dans cette liturgie, et que nous voulons profiter des avis des autres Eglises.

Mes Collègues, qui vous assurent, Monsieur, de leurs très humbles respects, vous supplient avec moy de nous aider dans cette occasion par vos conseils, qui nous ont été si utiles par cy-devant. Nous les attendons avant de nous déterminer à rien.

Un Ministre de Montbéliard m'a escrit, pour m'inviter à un commerce de lettres. Cela m'a fait plaisir, puisqu'il est Luthérien. Je crois qu'il y a en ce país là de braves gens et modérez. Il a vu nos prières qui courent de tous costés, quoy que nous refusions d'en donner des copies, crainte qu'on ne l'imprime. Il en est charmé, et il me sollicite à les faire établir soir et matin. Je suis sûr qu'on n'en jugera pas ainsi en Hollande, surtout parmi les Ministres réfugiés qui, pour la pluspart, ont de pitoyables idées de la Religion, et qui, d'ailleurs, sont fort prévenus contre moy, à ce que m'en dit Mr. Hales.

Il est bien tems de finir ma lettre. Il faut que je compte beaucoup, Monsieur, sur votre indulgence pour oser vous l'envoyer. Je suis avec toute la soumission et tout le zèle possible, Monsieur et très honoré Père,

vostre très humble et très obéissant serviteur

signée : J.F. Ostervald

J'oublois de vous dire, Monsieur, que l'Eglise et le Conseil songent tout de bon à nous demander dans peu, que l'on fasse tous les jours, soir et matin les prières, comme on les fait le samedi. Je suis chargé de la *Chambre de Charité* de m'informer si l'on n'a point eu réponse à Genève des Vallées, touchant la Vaudoise qui est icy, et pour laquelle je pris la liberté [*phrase non terminée*].

Original autographe - BPU Genève - Archives Tronchin, p. 51 p.229

Inventaire : Charles Tribolet, ministre à Neuchâtel et ancien compagnon d'études d'Ostervald fait savoir à L. Tronchin, qu'Ostervald n'a pas cherché (comme on l'en accuse) à faire imprimer son catéchisme à Berne sans autorisation, chez Mr. Tschiffely,.- La Compagnie des Minis -très de Neuchâtel n'â pas seulement autorisé l'impression de ce catéchisme, mais l'a ordonnée, et imposé; à tous les ministres de la Principauté, de s'en servir.- Par qu'elle autorité Messieurs de Berne interviennent-ils dans cette affaire? A épilucher les ouvrages parus, pourquoi pas ceux de Calvin ?- La lettre raconte comment les choses ce sont vraiment passées.- Tribolet s'arrête aussi à l'étonnant comportement du professeur R. Rodolphe. Favorable à Ostervald, à en croire MMs. Zeller et Ott de Zurich. Mr. Rodolphe n'en entra pas moins dans le complot qui se tramait à Berne. contre le Neuchâtelois Cette affaire aurait-elle ^{été} montée par les Contistes ? Tribolet en est persuadé.- Ostervald devrait-il, pour faire taire ses adversaires, dédier son catéchisme à l'*Illustre Société de Londres* ?- Le Magistrat de Neuchâtel souhaite voir la liturgie des Prières du samedi servir aux cultes quotidiens. L'heure ne serait-elle pas venue, pour Genève, d'emboîter le pas à Neuchâtel ? Tronchin trouvera une réponse pour assurer, bien poliment, que non. P.S.- Le manuscrit du Catéchisme serait encore aux mains du professeur Leeman de Berne, qui refuse toujours de s'en désaisir. Il est plus que probable, que Berne ne le rendra jamais. *Voilà ce qu'on peut attendre de gens animés d'un tel esprit.* Ch. Tribolet en est profondément indigné.

Monsieur et très honoré Père,

Vous portés trop d'intérêt à ce qui arrive à Mr. Ostervald, et luy d'autre costé, trop de confiance en vostre bonté pour ne pas vous avertir de ce qui vient de se passer à Berne au sujet de son Catéchisme. Nostre libraire, à qui il avoit remis la copie, ^{le} y faisait ~~l'~~ imprimer. Mr. Ostervald vous en auroit informé luy mesme, s'il n'estoit aussi occupé qu'il l'est. J'ay creu Monsieur, que vous ne trouverés pas mauvais que je prisse sa place, et que je vous informasse de toute cette affaire.

Mr. Ostervald, après avoir donné à Mr Boyve nostre libraire, son catéchisme, pour le faire imprimer à ses frais, ce dernier, n'ayant pu convenir avec nostre imprimeur et Mr. Tshiffely [de Berne], et ayant sceu que Mr. Boyve cherchoit à faire imprimer cet ouvrage, vînt luy mesme prendre cette copie, et traitta avec Boyve. Je vous dis ceci, Monsieur, pour vous montrer qu'on n'a pas cherché à le faire imprimer à Berne. On auroit plus tost jeté les yeux sur vostre ville que sur celle-ci, si Mr. Tshiffely n'eut demandé cet ouvrage et ne se fut offert le premier. Comme il en commençoit l'impression, Ms. les Ecclésiastiques de Berne, qui l'ont sceu par je ne sais quel endroit, se sont rassemblés et fait beaucoup de bruit. Il y a de nos Messieurs qui, estant à Berne, ont veu sortir Ms. Rodolphe et Lee-man de la maison de Mr. l'Avoyer de Grafenried, un jour ou deux avant que leur assemblée se forma. Nous savons que, dans cette Assemblée, on parla avec chaleur contre Mr. Ostervald. Entre autres, Mr. Leeman s'y déchaina beaucoup contre luy. Il y eut pourtant des gens qui eurent assez de probité pour prendre la défense d'un innocent, et qui

mesme dirent des choses assez fortes à Ms. les Ecclésiastiques Ils leurs reprochèrent d'avoir déjà voulu salir la réputation de Mr. Ostervald et décrier son livre des *Sources de la Corruption* (qui avoit esté leur sujet [dans l'Assemblée], et admiré partout ailleurs qu'à Berne. Mais ils ne furent pas les plus forts, et le résultat fut qu'on défendrait à Tschiffely de continuer l'impression de ce pauvre catéchisme.

On se plaignit fortement de la conduite de nostre Compagnie. On n'oublia pas le *Consensus*, et on ne manqua pas de dire que nos Pères ne l'avoit pas reçu comme les autres Eglises de Suisse. On dit qu'il falloit nous écrire pour savoir de nous, une bonne fois, si nous ne voulions pas nous tenir à la confession helvétique. On y parla de nos nouvelles prières et des catéchismes que nous avons établi depuis dans cette Eglise, pour l'instruction de nostre jeunesse, sous le nom odieux de nouveautés. On nous y dépeignit comme des Novateurs et des gens qui vouloient tout changer et tout bouleverser dans la Religion. On parla de prier leurs Excellences de Berne d'écrire sur toutes ces choses à nostre Magistrat. Cependant tout ce feu n'aboutit qu'à défendre l'impression du catéchisme. Pour le reste, on résolut seulement qu'un d'entre eus, nommé Mr. Steiger escriroit à Mr. Ostervald, d'une manière honneste et civile, pour luy marquer les raisons qu'on avoit de ne pas laisser imprimer son catéchisme à Berne, et de le prier mesme de le supprimer tout à fait, de ne le faire imprimer ni ici ni ailleurs. Mr. Ostervald n'a point encore reçu cette lettre. Nous l'attendons lundy prochain.

Voilà quel a esté le procédé de ces Messieurs.

Cependant au milieu de tout cela, Mr. Ostervald est bien à plaindre de toujours trouver ces Messieurs à son chemin. Ils sont déjà les seuls à décrier, par leur censure, les *Sources de la Corruption*, qui ont si bien esté reçues ailleurs. Maintenant ils veulent empêcher l'impression d'un catéchisme que vous avés approuvé, Monsieur, et que vous avés jugé utile avec ces Messieurs de Genève (qui aiment Mr. Ostervald) dont nous opposerons le jugement à tout ce qui nous pourroit venir de ce lieu là.

Ce Catéchisme a esté aussi approuvé de plusieurs personnes de mérite, à Zurich et à Basle. De tout costé on a encouragé Mr. Ostervald. On l'a sollicité de le donner au public. Entre autre nostre Compagnie qui a approuvé cet ouvrage et qui, dans son acte d'approbation, ne permet pas seulement, mais ordonne d'autorité unanimement à Mr. Ostervald de le faire imprimer, et à tous les membres de la Classe de s'en servir pour l'expliquer en particulier aux catéchumènes, [La Compagnie] s'en trouvera choquée avec raison. Elle trouvera mauvais qu'en faisant imprimer un catéchisme pour l'usage de notre país ces Messieurs veulent s'y opposer et se mesler de ce que nous faisons dans nos Eglises, sur lesquelles ils n'ont aucune inspection. C'est vray qu'ils ayent voulu écrire à Mr.

Ostervald de supprimer son catéchisme. Il faudra dans la suite se résoudre, quand quelqu'un de nos ministres voudra donner quelque ouvrage au public, à en demander la permission à Messieurs les Ecclésiastiques de Berne Mais je doute qu'il y ait dans nostre Compagnie des esprits assez souples pour subir le joug que ces Messieurs voudroient nous imposer. Je suis persuadé que nous aurons plus besoin de modérer le feu de nos Messieurs que de l'exciter.

Je ne sçay ce qui a pu effaroucher ces Messieurs dans ce catéchisme. Ou ils l'ont leu, ou ils ne l'ont pas leu. S'ils ne l'ont pas leu, que dire de leur conduite ? C'est une passion toute pure que de condamner un ouvrage qu'ils ne connoissent pas. S'ils l'ont leu, ils ne doivent pas y avoir trouvé quelque chose de mauvais, puisque ni vous, Monsieur, ni tous ceux qui l'ont veu et approuvé à Genève, à Zurich, à Basel et icy, n'y ont rien trouvé que de très bon. Auraient-ils de meilleurs yeux, et l'esprit d'orthodoxie leur serait-il particulier ?

Je vous avoüe, Monsieur, que je ne comprends rien dans cette manière d'agir. Tout le mal que je m'imagine qu'il y a dans ce pauvre catéchisme que l'esprit du coccéianisme n'y règne pas assez. Peut estre les leurs y trouveront-ils quelque chose de contraire. Mais à ce compte, il faut qu'ils travaillent à supprimer tous nos bons livres, et mesme les oeuvres de Calvin.

Ce qui me paroît surprenant, dans la conduite de Mr. Rodolphe entre autres, c'est [que] Ms .Zeller, pasteur à Zurich et Ott, professeur en Hébreu, qui estoient venus icy, en partie pour voir Mr. Ostervald, en s'en retournant, passèrent par Berne. Ils virent Mr. Rodolphe, ils parlèrent de Mr. Ostervald. Mr. Rodolphe sceu que ces Messieurs nous écrivoient ...?.... fort avantageusement de Mr. Ostervald et de son livre. Il dit qu'il l'estimoit beaucoup, qu'il avoit appris avec plaisir qu'il faisoit imprimer un catéchisme, qu'il s'impatoient de le découvrir. Mr .Ostervald apprit cela avec joye, et mesme par l'avis de ces Messieurs de Zurich, il se disposoit à écrire à Mr. Rodolphe. Mais ces Messieurs n'ont pas plus tost quitté Berne, qu'il [Rodolphe] entre dans le complot qu'on fait contre ce catéchisme. Certes, ou il faut qu'il trahisse son sentimen, ou il ne parloit pas sérieusement à ces Messieurs, quand il leur parloit de Mr. Ostervald, ou [encore] il n'agit pas sérieusement contre luy. Mais par quelque de ces principes qu'il agisse, je n'y trouve pas cette candeur ny cette probité, cette droiture qui doit se trouver dans un homme de son caractère.

Pour achever, Monsieur, de vos faire l'histoire de cette affaire, je vous dirois que nous sommes informés de Berne, que, parmi les politiques qui y ont agi, c'est un effet du contisme. Car c'est les Contistes politiques qui ont fait tout ce vacarme, soutenus par les faux zélés qu'ils ont surpris, et qui dans leur affaire se trouvent encore plus embarrassés qu'ils n'estoient.

Si, comme il [Ostervald] vous le dit dans sa dernière lettre, il doit dédier son catéchisme à l'*Illustre Société de Londres*, d'un costé ce seroit pœut-estre un moyen de fermer la bouche à ces Messieurs, surtout qu'ils ont consenti avec les autres Eglises de Suisse, à avoir correspondance avec cette Société et à travailler au mesme but. Ce ne seroit pas travailler au mesme but, que de s'opposer à l'impression des livres qui vont à instruire la jeunesse. De l'autre costé, nous craignons que, comme nostre Compagnie est soupçonnée d'avoir trop de penchant pour l'Eglise anglicane, cela ne l'augmente beaucoup, et leur donna occasion de croire que nous sommes dans tous les sentimens des Anglois. Il [Ostervald] vous prie, Monsieur, de penser un peu à ceci, et d'avoir la bonté de luy communiquer vos pensées sur toute cette affaire, et sur ce mesme qu'il seroit à propos que nostre Compagnie fit, s'il prenoit envie à ces Messieurs de nous escrire de la manière que je vous ay dite ci-dessus, qu'ils menacent de faire. Nous serions faschés de rien faire qui peut attirer le moindre blâme sur nous. Quelque sujet que nous ayons de nous plaindre, nous agissons toujours avec toute la prudence et toute la modération que doivent avoir des ministres de l'Evangile, mais pourtant avec fermeté. Mr. Ostervald vous prie encore de tenir cecy secret et de n'en parler qu'à ceus de vos Messieurs en qui vous savés qu'il [Ostervald] a le plus confiance, parce qu'ils escrivent de Berne, que ces Messieurs veulent tenir la chose secrète. Ce n'est pas que nous croyions qu'une chose qui est sceüe d'un si grand nombre de personnes puisse estre long temps inconnue, mais nous aimons mieux qu'elle esclatte par eux que par nous.

Je vous demande pardon, Monsieur, de la longueur de cette lettre. Il faut avoir autant de confiance en vostre bonté que j'en ay pour en agir si librement avec une personne qui est autant occupée que vous l'estes. Je ne sçaurois pourtant finir sans vous avertir d'une autre chose à l'égard de nos Priées du samedy, c'est que nostre Eglise la gouste tous les jours davantage. Nostre Magistrat nous a fait dire qu'il souhaitoit de conférer avec nous sur ce sujet, et de chercher les moyens d'establir sur ce pied une forme de culte pour tous les jours de la semaine. Il pense sérieusement à cette affaire, ce n'est pas sans sujet. En mon particulier, je vous puis protester que je n'ay jamais entendu lire la Parole de Dieu, ni vu l'escouter aux autres avec plus d'attention, de marques de respect et d'émotion, que dans ce tems là.

Cependant nous profierons toujours de vs bons avis, et nous n'entreprendrons rien de nous mesmes sans le conseil de personnes sages et pieuses. Ce n'est pas seulement nostre Eglise qui est édifiée de cette prière, déjà plusieurs Eglises de la campagne pensent à la demander. Il seroit à souhaiter, Monsieur, que l'on peut convenir d'une forme de culte semblable et pour vos Eglises et pour les nostres, ce sont presque les seules Eglises

françaises, Je ne doute pas, que de vos Eglises et des nostres, de là [cette liturgie] ne passa pas plus loin. Dieu veuille avancer un si saint ouvrage. Au reste, il suffira, si vous avés la bonté de répondre à cette lettre et à la dernière que Mr. Ostervald vous a escrite, d'écrire à celui de nous deus qu'il vous plaira, sans qu'il soit nécessaire que vous écriviez deus lettres.

Je vous demande encoré une fois pardon, Monsieur, de la longueur de cette lettre, et vous prie d'esstre persuadé que je suis, avec vénération et un profond respect, Monsieur et très honoré Père,

vostre très humble et très obéissant serviteur

signée : C. Tribolet

Monsieur, depuis ma lettre escrite, je viens d'apprendre, par le retour de Mr. Boyve, que Mr. Ostervald avoit envoyé exprès chercher la copie auprès de Mr. Tschiffely, que ce dernier n'avoit plus cette copie, qu'elle estoit entre les mains de Mr. Leeman, de qui il n'y uroit pas eu moyen de la retirer, Mr. Leeman ne l'ayant pas voulu rendre, disant que luy et les autres ecclésiastiques vouloient encore examiner ce catéchisme. Après quoy, ils le retourneroient à Mr. Ostervald. Ils ont déjà tenu plusieurs assemblées sur ce sujet. Ils doivent encore s'assembler demain. Voilà en vérité, Monsieur, un procédé bien violent et bien tyrannique, qui marque ce que l'on peut attendre de gens animés d'un tel esprit. J'apprens encore qu'ils doivent écrire à nostre Compagnie sur ce sujet.

- Lettre de Charles Tribolet à L. Tronchin, du 25 septembre 1702

Original autographe - BPU Genève - Archives Tronchin vol. 51 p.232

Inventaire : Cette lettre accompagne celles du diacre Steiger de Berne, répondant à Ostervald. *Vous verrez d'un costé un stil bien vil et offensant, de l'autre beau coup de douceur*, commente Tribolet, à l'oreille etrés fine.- Comment obtenir le retour du manuscrit du catéchisme d'Ostervald ?- Tronchin propose, d'accord avec Turretin, de le faire imprimer à Genève. Mais voici ^{un} autre imprimeur est déjà sur l'affaire.- Des raisons de ne pas dédier le Catéchisme à l'*Illustre Société de Londres*.- La liturgie du samedi soir a été adaptée pour remplacer celle des cultes/sermons, célébrés en semaine, pur répondre aux voeux du Magistrat de Neuchâtel.- De plus, on supprimera un sermon des cultes de préparation du ^{jeusne} jeusne. Nouvelle satisfaction du Magistrat.- Une prière pour la fin du jeusne, plébiscitée par le peuple neuchâtelois, sera envoyée à Genève et à Zurich.

Monsieur et très honoré Père,

J'ai receu les deux dernières lettres que vous m'avés fait l'honneur de m' écrire, et j'y aurois déjà répondu, si nostre jeusne ne nous avoit donné un peu plus d'occupations que d'ordinaire. D'ailleurs nous avons jugé à propos, Mr. Ostervald et moy, d'attendre la réponse d'une lettre qu'il a escrite à un des Ecclésiastiques de Berne, afin que je puisse vous dire quelque chose de positif sur son catéchisme. J'ay creu, Monsieur, que je ne

sçauroids vous faire une relation plus exacte de l'estat où se trouve présentement cette affaire, qu'en vous envoyant des copies des lettres escrites de part et d'autre. Ainsi vous trouverés jointes icy les lettres que Mr. Steiger a escrites à Mr. Ostervald, et les deus réponses de ce dernier. Vous verrés d'un costé un stile bien vile et bien offensant, et de l'autre beau-coup de douceur, sans qu'il y ait de bassesse.²

Vous trouverés, Monsieur, que quelque effort que l'on ait fait, et comment nous avons fait pour avoir la copie de ce catéchisme, on n'a pas enore pu la retirer de leurs mains. Je ne sçais si, à la fin, on ne sera pas obligé d'y faire intervenir l'uauthorité de nostre Magistrat ou du leur, ou :comme nous aurons nostre générale au 4^o d'octobre, si on ne se servira point de la Compagnie pour la redemander, puisque c'est un ouvrage qui s'imprime par son ordre et avec son approbation. Ceus de nos Ministres que j'ay vus ou qui sçavent ce qui est arrivé à Berne, en sont outrés. Nous ne pouvons pas nous dispenser, ce me semble, de leur escrire. La chose à trop éclatée. Quand mesme ils ne nus écriroient pas, si nous ne disons mot dans cette occasion, ils pourroient s'imaginer qu'on les craint, et cela pourroit les obliger à faire quelque chose de plus dans la suite, au lieu que, si nous leur escrivons, respectueusement mais avec fermeté, cela les obligera à estre plus retenus à l'avenir, et à prendre plus gardé ^{ex} attention à ce qu'ils feront, quand ils voudroient nûs attaquer.

Au reste, Monsieur, je vous suis très obligé de tout ce que vous avés bien voulu mettre dans vostre dernière lettre. Nostre Compagnie suivra exactement les avis sages et les excellents conseils que vous m'y donnés. Comme ils sont très bons, je n'aurois pas de la peine à les luy faire gouster, et co-me, selon les apparences, ce sera moy, comme Doyen qui minutera la lettre, j'y feroi entrer tous les articles que vous avés eu la bonté de me fournir.

Mr. Ostervald, qui vous assure de ses reespects, vous remercie de toutes les marques que vous luy donnés de la continuation de vostre bienveillance, et surtout de cet empressement avec lequel vous travaillés pour lui faciliter l'impression de son catéchisme. Il est extrêmement fâché de ne pouvoir y répondre. Il convient aussi bien que moy, qu'il ne ^{s'aurait} suraoit rien arriver de plus avantageux de ce que vous avés la générosité de luy offrir. Sans contredit, si son catéchisme pouvoit s'imprimer à Genève, avec approbation [de la Compagnie des Pasteurs de Genève] cela seroit en

² Le conflit avec Berne se situe, pour les Neuchâtelois, au plan de la bienséance et de la vertu. A Berne sur celui de l'orthodoxe. Nous avons déjà noté en passant, q'Ostervald et ses amis tentaient de *ressaisir (ce qui se tenait derrière les mots des doctrines de sens commun, comme le formula Tronchin un jour. Ou encore: trouver en quoi les doctrines sont *m ralement utiles*. Un dicton circulait au XVIII^e siècle disnt que l'algèbre ne servait (moralement) à rien. Cette parole témoigne du même état d'esprit. D'où l'affirmation des Novateurs qu'ils sont restés orthodoxes en dépit des apparences. Au-aient-ils confondus lecture et interprétation ?*

effet merveilleux, et détruiroit tout ce qu'on a fait à Berne contre luy. Il faut avouer qu'il n'y a que des amis aussi généreux et aussi sincères que vous, Monsieur et Mr. Turretin, capables de rendre un paëil office, puisque une telle approbation seroit une apologie d'autant plus forte, qu'elle seroit en mesme tems une censure de toutes celles qu'on aurait pu faire contre cet ouvrage.³ Encore une fois, permettés moy de vous dire, que c'est là une marque d'amitié de laquelle on voit peu d'exemples, et un degré de vertu dont il n'y a de capables que ceux qui ont l'âme grande et belle. Mais comme je vous ay dit, Monsieur, il est hors d'estat de cela, par- ce qu'il a eu la précaution, avant d'envoyer sa copie, d'y conformer entièrement celle qui luy restait. Elle est écrite en chiffre,⁴ et tellement brouillée, qu'il n'y a que luy qui peut en sortir. Ainsi pour l'envoyer, il faudroit l'escrire de nouveau, ce qui ne se pourra pas faire dans peu de tems, par- ce que le catéchisme est assez gros.

D'ailleurs, Monsieur, aussi tost que nostre libraire ^{seut} que Mr. Tchiffely ne pouvoit pas l'imprimer, il pria Mr. Ostervald de permettre qu'il traittat avec nostre imprimeur, ce qu'il luy accorda avant que je receusse vostre lettre, où vous offriés de le faire imprimer à Genève. Nous fusmes l'un et l'autre fort faschés de ce nouvel incident. Mr. Ostervald envoya incessamment chercher nostre libraire, mais il fut trop tard. Il avoit déjà parlé et estoit en traité. Cependant ce traité n'est pas encore entièrement conclu, quoy que nostre libraire ait donné sa parole. L'autre n'a pas entièrement accepté. Il s'est réservé le consentement de son associé, qui est présentement à Basle. S'il fait la moindre difficulté, nostre libraire retirera alors sa parole de bonne foy, et Mr. Ostervald profitera avec beaucoup de plaisir de vostre offre.

Mr. Ostervald souhaite encore que je vous parle de la dédicace de son catéchisme. Quelques-uns de ses amis et luy comencent à douter s'il seroit de la prudence de le dédier à l'Illustre Société, après ce qui s'est passé à Berne, et surtout après les discours qu'on y tient, de luy et de ses collègues. On y dit que nous sommes entièrement Anglois, que nous cherchons à ^{abolir} entièrement nostre culte au leur, que nous avons en vue de rétablir l'épiscopat et une infinité de choses aussi ridicules que la dernière.

Mr. Ostervald craint que s'il dédioit, cela ne conforte ces. ... ?..bruits, et ne leur donne quelque couleur, et que cela ne rendit son catéchisme suspect à plusieurs bonnes âmes (mais faibles). Et comme nostre Magistrat

³ Cette idée généreuse se réalisa mal. La Vénérable Compagnie des Ministres de Genève refusa d'entrer en matière, et Turretin, alors Recteur, signa une *Approbation* de sa seule autorité (il en avait le droit). Mais le malheur voulut qu'il n'envoya à l'imprimeur qu'après un premier tirage. Les premiers exemplaires parurent donc sans la fameuse Approbation. Il se trouva un ministre genevois bien intentionné pour signaler ce contretemps aux Ecclésiastiques de Berne, qui en firent des gorges chaudes. Ce qui devait les confondre se retournait contre Ostervald.

⁴ Ostervald aurait donc utilisé, pour son usage personnel une sorte d'écriture sténographique, pour aller plus vite dans la rédaction de ses *brouillards*.

parle de demander à nostre Compagnie qu'on fasse des prières le soir et le matin, selon la formule que nous faisons le samedi au soir, cela ne fit encore que ces établissemens pieus n'en fussent pas si bien receus, si ce n'est parmi nous, du moins dans le voisinage, et nous serions faschés de scandaliser personne. Ayés la bonté, Monsieur, de luy communiquer vos pensées. Je vous diroï pourtant, encore, Monsieur, que selon quelques derniers bruits que nous avons de Berne est, que nous y passions pour des innovateurs.

Nous venons encore de faire une innovation qui a esté très bien receue et qui s'est faite avec beaucoup d'édification. Nous avons changé le sermon du mercredy avant le jeusne, ou du moins l'heure. Au lieu qu'il se faisoit le matin, nous le faisons à cinq heures du soir, ou à quatre heures, selon la saison. On ferme les boutiques, on quitte le travail, et chacun y assiste. Nostre Magistrat nous a demandé que le matin du mercredy, en place du sermon, on y fit les prières du samedi, à quoy nostre Compagnie a donné unanimement la main. Nous y avons seulement changé l'article de la prière qui regarde la nuit, et nous y avons mis un qui regarde le jour. Au lieu de la prière de préparation pour le jour du dimanche, nous en avons mis une de préparation pour le jeusne.

Nous avons encore, Monsieur, à vostre intention et à celle de l'Eglise de Zurich, trouvé à propos, dans nostre Compagnie, de composer une prière pour la closture du jeusne, qui s'est lue dans toutes nos Eglises. Ce qui a esté aussi receu de tout le monde avec beaucoup de joye. Nostre libraire en a débité un bon nombre d'exemplaires. Je prens la liberté, Monsieur, de vous en envoyer quelques uns, et de vous prier de nous donner vos avis là dessus.

Je vous demande pardon, Monsieur, de la liberté que je prens de vous marquer toutes ces choses. Je vous prie de regarder cela comme une pure marque de la parfaite estime que nous avons pour vous, et de la grande confiance que nous avons en vostre bonté. Nous faisons tous les jours des voeux très sincères et très ardents pour la conservation de vostre santé. Nous espérons, Monsieur, que Dieu exaucera nos voeux, et qu'il conservera longtems une personne qui est si utile pour l'Eglise de Dieu, non seulement pour celle où vous vivés, mais pour celles qui ont le bonheur d'avoir quelque liaison avec vous.

Je suis, Monsieur et très honoré Père, avec un profond respect,

vostre très humble et très obéissant serviteur

signée : C. Tribolet

Messieurs mes collègues vous prient d'agréer les assurances de leurs respects.

- Copies de lettres annexées. Deux du diacre Steiger, et une réponse d'Ostervald

Annexe n° I

Lettre du diacre J.F. Steiger à J.F. Ostervald, du 13 septembre 1702,
annexée à la lettre de Ch. Tribolet à L. Tronchin, du 25 septembre 1702.

Archives Tronchin vol. 51 p.232.

Inventaire. Steiger accumule les amabilités pour décider Ostervald à ne pas imprimer son catéchisme. Puis il passe aux exhortations impératives. Mais cette lettre n'a rien de *vile ni de bas, ni d'offensant*, comme le ressent Tribolet. Elle est, il est vrai, d'une insigne maladresse. Steiger semble ignorer bien des versants de l'affaire dont il est chargé : il n'a pas lu le catéchisme du Neuchâtelois, ni compris le point de vue philosophico-théologique des Lumières qui l'inspire. Quand Ostervald parle *conscience droite, raison raisonnante, vérité nette, religion naturelle et morale sublime*, Steiger renvoie aux livres symboliques et aux confessions de foi. La seconde lettre du diacre Steiger nous apprend qu'il semble ignorer que ny le professeur Rodolphe, ni le professeur Leeman, n'auraient lu les textes d'Ostervald dont ils ont signé la critique en orthodoxes.

Dans la dernière partie de la première lettre, on voit le diacre Steiger s'a dresser au Premier pasteur de Neuchâtel comme à un copain. Il lui fait la leçon comme un gamin impertinent, bavard, ignare et vaniteux. Ignorerait-il qu'Ostervald était membre de l'*Illustre société de Londres*, (de renommée européenne) ? Il croit l'opinion du corps pastoral bernois, voire celle des *gens honnestes*, de son côté. Est-ce cette désinvolture juvénile qui a poussé Tribolet à traiter cette lettre de *vile, basse et violente* ?

Monsieur, mon très honoré Cousin,

L'estime profond que font de vous tous ceux qui ont le bonheur de vous connoître et l'honneur que j'ay de vous appartenir, d'un costé, et de l'autre de porter le mesme caractère avec vous, m'avoient donné, depuis quel-que tems, une envie extrême de vous escrire et de chercher par là à entrer en vostre connoissance, la considérant comme un des grands avantages que je puisse me souhaiter. Ny vos occupations continuelles, ny la crainte de vous importuner n'auroient jamais esté capables de me faire quitter cette pensée, si de mon costé, depuis quelque tems, il ne s'y estoit mis des obsacles presque insurmontables. Mais présentement il se trouve une occasion qui ne réveille en moy cette ancienne envie, mais qui m'oblige indispensablement à la satisfaire, estant persuadé qu'en le faisant, je m'acquitte d'un devoir, non seulement d'un bon parent, mais aus-sy d'un Ministre fidèle, puisqu'il s'agit là de vostre propre réputation, et en mesme tems aus-si du repos de l'Eglise, deux intérêts que je sais que vous prenés à cœur, et que vous ne voudrés pas facilement négliger.

Je me crois donc dans une obligation indispensable de vous avertir qu'il y a des personnes de piété et de sçavoir, remplies d'ailleurs d'une estime particulière pour vostre personne, qui sont dans une grande crainte que

^m
l'i pression de vostre catéchisme, dont nous avons vu le manuscrit icy, ne fasse de du tort et à vous et à l'Eglise. Moy-mesme, je ne vous le dissimule point, suis dans la mesme appréhension. Je ne particulariserois pas, présentement sur ce sujet, n'ayant encore lü du manuscrit qu'une petite partie. Mais je vous dirois une raison générale, qui me fait souhaiter (et tous ceux qui prennent de l'intérêt à vostre réputation, et au repos de l'Eglise, que pour l'amour de l'un et de l'autre, vous puissiez vous résoudre à ne point rendre public le dit Catéchisme. Vous savés vous-mesme, Monsieur, combien il est important que l'on se tienne ferme aux livres symboliques, qui sont receus d'un commun consentement de l'Eglise et en usage depuis la Réformation mesme. Certes ces livres sont comme le témoignage commun de la foy commune. Ainsi aussy la formule ou le patron des saintes paroles de la foy et de la charité que tous les fidèles, et particulièrement les Ministres doivent soigneusement garder et retenir, afin qu'estants unis en nesmes sens et du mesme avis, nous parlions aussy un mesme langage. C' est là le moyen de conserver le repos et la paix de l'Eglise, d'affermir la foy de vos auditeurs, et d'augmenter la mutuelle confiance entre les Frères. En échange: abandonner les livres symboliques, receus et usités dans l'Eglise, pour en introduire et publier de nouveaux, qui contiennent, sinon une nouvelle doctrine, du moins de nouvelles expressions qui, à en juger charitablement, sont peut estre elles-mesmes innocentes, mais en mesme tems aussi plus conforme aux sentimens des parties contraires, qu'à ceux de l'Eglise, susceptibles d'un sens sinistre et tirant de mauvaises conséquences.

Je dis donc : imprimer des livres de Religion qui portent ce caractère, qu'est-ce autre chose si non d'éloigner le l'esprit des livres symboliques jus-qu'icy usités, de troubler les âmes faibles dans leur créance, de donner des raisons qui, peut estre, sont des expressions nouvelles, ou cache aussy des opinions nouvelles auxquelles on veut insensiblement préparer les esprits ? Ou qu'est ce que de donner par conséquent une atteinte dange-reuse au repos de l'Eglise ? Vous me l'avouerez vous-mêmes, et la triste expérience de tout tems nous en est une preuve incontestable. Tout cecy est particulièrement à craindre des catéchismes nouveaux, qui font plus d'effet bon ou mauvais, qu'ils [ne] contiennent les premiers éléments du Christianisme et qu'on les instille à la jeunesse dont l'esprit est fort susceptible de ces premières impressions, et fort opiniâtre à les conserver, après les avoir une fois sucés. Ce n'est qu'à la dernière nécessité et pour des raisons insurmontables que l'on doit proposer de ces nouveaux catéchismes, mais plus tost de tenir constamment à ceux qui ont esté receus et usités jusqu'ici, particulièrement lorsqu'il n'y manque rien d'essentiel et de fondamental, nécessaire à tout homme pour son salut. Or vous conviendrés avec moy, que ceux qui sont en usage dans vostre Egli-

se sont de cette nature. Pourquoi donc proposer au public un nouveau ? Pourquoi faire soupçonner les anciens catéchismes d'insuffisance ? Pourquoi vouloir instiller au monde des expressions, définitions et raisons non reçues et non usitées dans l'Eglise réformées ? Pourquoi ne pas se contenter d'ajouter de bouche dans les instructions ce qui pourroit manquer aux anciens catéchismes, et expliquer et estendre plus amplement ce qui pourroit paraître peut-être obscur et insuffisant ? Certainement, de la publication de ces nouveaux catéchismes, on ne peut attendre autres effets que ceux dont j'ay fait mention dessus. C'est là la crainte qu'on est à l'égard de vostre catéchisme, qui devoit estre imprimé icy. On appréhende qu'il fasse peut-être plus de mal que de bien. Je suis assuré que ce n'est point là vostre intention, et qu'au contraire vous seriez le premier et le plus fasché. Cependant beaucoup d'honnestes gens l'appréhendent extrêmement et souhaitent pour cela que vous puissiez vous résoudre à ne le point faire imprimer du tout. C'est aussi la prière que, pour les raisons susmentionnées, je suis obligé de vous faire. C'est la première de ma vie. C'est une prière que vous devrés m'accorder (pardonnés moy si je parle si librement), d'autant plus tost que je la fais pour la satisfaction de beaucoup d'honnestes gens, pour vostre propre réputation et pour le repos de l'Eglise. Examinés, je vous prie, les considérations cy-dessus posées, et vous jugerés vous-mêmes que c'est une œuvre digne de vous, que de leurs sacrifier l'impression de ce catéchisme. Faites voir que vous aimés, plus que toute autre chose, le repos et la paix de l'Eglise, que vous n'avez point un esprit d'innovation, qui est toujours fort dangereux, et que vous ne prétendés point augmenter les alarmes dans lesquelles se trouvent dans ces tems turbulents toutes les bonnes âmes qui aiment la vérité et la paix. Elles attendent de vous que vous leurs accorderés les prières qu'elles vous font, comme par ma plume, et que vous leurs donnerés la consolation d'estre en seureté, du moins de vostre costé. C'est la grâce que je vous demande encore une fois très instamment, et que je vous prie mesme de m'accorder pour l'amour de Dieu, qui est un Dieu de paix et de concorde, et pour l'amour de l'Eglise, qui ne subsiste que par la mesme paix et concorde. Je suis sûr que vous avés trop d'égards et pour l'un et pour l'autre, pour ne pas le faire. Je dois du reste vous dire que vostre manuscrit est entre mes mains, et que je vous promets de vous le faire tenir en son tems.

Je finis en priant Dieu, du plus profond de mon cœur, de conserver vostre chère personne, de bénir vostre saint ministère, et de vous inspirer particulièrement dans l'affaire présente, ce qui sera le meilleur pour la Gloire de Dieu, pour le bien de son Eglise et pour vostre propre réputation. Vous voyés enfin que j'en agis fort librement avec vous. Cest mon naturel. C'est aussy la manière qui convient le mieux aux gens de notre

caractère, en outre que l'honneur de vous appartenir demandoit mesme ce-la de moy. Toujours prétens-je de vous faire voir, par cette cordialité et franchise que, tout inconnu que je vous suis, je ne laisse pas d'estre, avec sincérité et respect,

Monsieur et mon très honoré Cousin,
Vostre très humble et obéissant serviteur.
J.F. Steiger, diacre

Annexe II

Réponse de J.F. Ostervald à J.F. Steiger, du 18 septembre 1702

Original autographe - BPU Genève - Archives Tronchin, vol 51 p.236
Inventaire. Ostervald n'est pas en restes d'amabilités bon marché. La délicate politesse de son siècle fait manifestement paravent à une juste indignation. Il a trente années de ministère dans une Eglise considérable, et doit subir les leçons d'un jeune Collègue, ignorant des pièces du dossier qu'il plaide, vaniteux, et qui n'hésite pas, à mettre son aîné en confiance, de lui frapper sur l'épaule. Mais Ostervald va immédiatement au coeur de l'affaire. Il fait comprendre à son jeune Collègue que, n'ayant pas lu son catéchisme, il ne saurait en juger ; qu'il ignore tout de la genèse de ce manuel, il ignore qu'il sera publié avec l'approbation et sur ordre de la Compagnie des pasteurs de Neuchâtel (sur ordre de mes supérieurs précise Ostervald). Enfin, qu'ignorant que le protestantisme réformé francophone reçoit sans problèmes des catéchismes particuliers, publiés en parallèle à celui de Calvin. Ostervald apprend encore à son cousin, toujours très poliment, qu'il a été manifestement chargé, par ces Messieurs de Berne, d'incarner l'animosité personnelle et doctrinale, ceux qui les oppose au premier pasteur de Neuchâtel, le novateur dangereux. A en croire Tribolet, Steiger incarnerait l'esprit de la Formula Consensus, Ostervald l'esprit de douceur des Lumières. Il est vrai qu'Ostervald témoigne d'une maîtrise de soi remarquable. La dernière page de cette épître n'en étonne pas moins. Ostervald certifie n'être pas un novateur,⁵ que son manuel n'a rien de dangereux, et qu'il espère retrouver l'amitié de Messieurs ses ennemis bernois une fois l'impression du manuel faite. - Joue-t-il pour le plaisir le jeu de son cousin pour éviter de traiter cette affaire au fond, avec un ministre ignorant des Lumières du siècle ?

Monsieur et très honoré Cousin,

J'ay reçu la lettre que vous avés pris la peine de m'crire. Ce dont je vous remercie à cause des égards et de l'amitié que vous m'y témoignés, et de la part que vous prenés à ce qui me regarde. Je souhaiterois pouvoir y répondre et faire quelque chose qui peut vous agréer et vous marquer le sincère désir que j'ay d'avoir part à votre sainte affection.

Et pour venir d'abord au sujet de vostre lettre, je vous dirois avant toutes choses, que je souhaite avec ardeur la paix et le repos de l'Eglise, et qu'en particulier je désire entrer dans une correspondance fraternelle avec Mes-

⁵ Au sens péjoratif du terme, alors même qu'il appelle ses réformes des innovations, et s'en félicite.

sieurs nos très honorés Frères de l'Eglise de Berne, que j'honore comme je le dois. C'est un de mes regrets de ce que je ne suis pas bien dans leur esprit.

A l'esgard du catéchisme en question, je n'aurais jamais songé à le faire imprimer sans la sollicitation réitérée de plusieurs pasteurs d'icy et du dehors, et sans ordre exprès de nostre Compagnie. Je n'ay nulle envie de donner des ouvrages au public. Si vous me connoissiez, vous en seriez persuadé. Je n'ay pas recherché non plus de faire imprimer ce catéchisme à Berne, bien loin de là. Monsieur Tschiffeli ayant demandé à l'imprimeur et ayant traité cela avec notre libraire, à qui j'avois remis ma copie, je ne m'y opposois pas. Dès que je sçeu que Messieurs les Ecclésiastiques de Berne ne trouvoient pas bon qu'il s'imprimast dans leur ville; je n'hésitoit pas à le retirer.

Vous avés le droit d'empescher cela. Et lorsqu'il s'agit de livres que vous croyés dangereux vous estes louables de le faire. D'ailleurs, je serois marri de vous donner du scandale et de vous désagrèer. Tout ce qui me semble est : qu'il falloit me renvoyer ma copie sans faire éclater la chose, sur tout l'ayant redemandée par escrit et mesme par un homme envoyé ex-près. J'estois bien aise d'apprendre, Monsieur, qu'elle estoit entre vos mains. J'ay du souhaiter que vous la lissiez, afin que vous reconnoissiez que ce livre n'est pas tel qu'on le publie. Mais vous me marqués que vous ne l'avés pas lu.

Pour en venir à la chose mesme. Je n'ay jamais cru, et je pense que vous ne le croyés pas, qu'il soit défendu de publier des catéchismes. Les assemblées ecclésiastiques ne se sont jamais opposées à leur publication. Nous avons en français, ceux de Drelincourt, de Lanoy, de Benoit, de Le Noir, etc.. A la vérité, si on vouloit mettre ces catéchismes à la place des catéchismes publics, ou s'il contenoient des doctrines erronées, on devroit s'y opposer. Mais je ne suis ni dans l'un ny dans l'autre cas.

Vous semblés craindre, Monsieur, que je ne sois dans le premier, car vous me dites qu'il faut se tenir ferme aux livres symboliques. A Dieu ne plaise que j'ay la pensée de les quitter. Nous nous attachons à la confession helvétique, et nous retenons le Catéchisme de Heidelberg dans l'usage publique de nos Eglises. Avant que je fusse pasteur de cette ville, j'y ai fait pendant trente ans la fonction de Diacre et expliqué le catéchisme de Heidelberg. Toute l'Eglise a esté témoin de ma doctrine. Je ne crois pas estre dans le second cas. Je suis autant jaloux de la conservation de la pure doctrine, et ennemi des Nouveautés, qu'aucun autre. Estant Do-yen, j'ai fait faire des règlemens sur ce sujet. A l'égard de mon catéchisme, je ne crois pas qu'il y a rien de contraire à la saine doctrine. Je say que je suis homme et sujet à erreur, mais je puis croire que je n'y en-seigne rien de mauvais, puisque divers théologiens, et surtout mes Supérieurs en

ont ainsy jugé. Cependant je vois qu'on est dans d'autres ^ssentimens à Berne. Je vous avoueroi franchement que ce que vous m'escrivés, et ce que je sais d'ailleurs, me surprend et me mortifie.

Car quand je ramasse toutes les expressions de vostre lettre, où vous parlés de l'esprit d'innovation, des atteintes que je donnerois au repos de l'Eglise, quand je vois que vous dites que j'instille des expressions, des raisons, et des définitions non usitées dans l'Eglise réformée, mais usité dans le party contraire, que les bonnes âmes sont dans de grandes alarmes sur ce catéchisme, quand je considère combien vos sollicitations sont pressantes et qu'à réitérées fois vous me conjurés, mesme par le sacré Nom de Dieu. En vérité je dois conclure que ce livre vous paroît bien dangereux. Car vous ne feriés pas intervenir le Nm adorable de nostre Dieu, si la chose ne peut faire que *du* mal.

Ma peine augmente quand je pense que des personnes sages et vénérables, comme les Ministres de Berne, s'alarment si fort à cette occasion, et quand j'apprens la manière dont on parle de moy en vos quartiers. C'est aussy ce qui me confirme dans l'opinion où je suis, non sans fondement, que l'on a écrit d'icy diverses choses à Berne, pour prévenir les esprits contre moy. Tout cela, dis-je, me fait quelque peine, parce que j'aime la paix et que je désire d'avoir part à l'amitié de tous mes frères et particulièrement à celle de vos Messieurs.

Il est vray que, jusqu'icy, on ne m'impute aucune erreur. C'est une consolation pour moy de remarquer que, dans vostre lettre, vous ne parlés que de quelques expressions susceptibles d'un faux sens. Mais, Monsieur, je vous en prie, quel est le livre qui ne soit hérétique, à en juger sur ce pied là ? Surtout quand on le lit avec un esprit de prévention contre l'Auth^{eur} et qu'on s'est déjà déclaré contre l'ouvrage ? Au fond, il s'agit de voir quels dogmes un auteur enseigne. Ce qui [est] aisé à reconnoistre dans un catéchisme.

Ce n'est pas d'aujourd'huy que je vois avec regret que j'ay le malheur de déplaire à quelques uns de vos Messieurs, et je n'ignore pas ce que l'on a dit et escrit contre moy. Vous savés ce qui fut fait, il y a deux ans, au sujet de mes *Sources de la Corruption*. J'ay un juste sujet de me plaindre qu'on m'impute des sentimens dont Dieu sçait que je suis très éloigné et que je déteste. Maintenant on fait du bruit sur mon catéchisme, on tient des assemblées, on examine ma doctrine, on parle de moy en des termes odieux.

Monsieur, vous m'avés parlé avec franchise et je vous en remercie. Permettés [moy] de vous parler aussy à cœur ouvert, dans un esprit de douceur et de liberté : à quoy tendent toutes ces démarches, je vous prie ? Je vous conjure à mon tour au nom de Dieu, et par la charité de nostre Seigneur J.Christ d'y faire réflexion. A quoy tendent-elles, sinon à ternir ma

personne et mon ministère ? Pour tout le reste, j'y suis peu sensible, mais cecy me doit toucher. Tout indigne que je suis, il a plu à Dieu, nostre commun Maître, de m'établir pasteur d'une Eglise considérable. Quel effet cecy y produira-t-il ? Car désormais cette affaire a éclaté. Elle est publique. Si ceux qui disent qu'on me regarde à Berne comme un Novateur, comme un homme dangereux, trouveront icy de la créance. Comment pourrois-je prescher désormais, édifier mon troupeau ? Comment recevra-t-on ma prédication ? Ne suis-je pas par là exposé aux suites les plus fascheuses qu'un homme d'honneur et qu'un ministre de Christ ait à craindre ? Puis-je voir avec indifférence que cette flétrissure me vienne de mes frères, de mes voisins, d'une ville comme la vostre ?

Pourquoi vous dis-je toutes ces choses ? Dieu sait que ce n'est pas par ressentiment, ni pour vous offenser. Mais je tâche de rendre mon ministère honorable. Je parle comme devant Dieu. Mes faiblesses me font déjà assez craindre, que le fruit de mon ministère ne soit retardé, sans que je sois exposé à de plus grandes craintes. J'attens de la charité de Messieurs vos confrères, et particulièrement de la vostre, que, réfléchissant sur ces choses, vous ayés la bonté de m'épargner un peu, et que l'on reviendra des sentimens que l'on a conçus contre moy. Au reste je ne vous dis pas tout cecy, comme si je voulois m'obstiner à faire imprimer cet ouvrage, comme je ne me suis résolu à le rendre publique que malgré moy, de quoy ma conscience m'est témoin, je n'aurois pas de la peine à déférer à ceux qui souhaitent que je le supprime, si je ne me trouvois arrêté par ordre de mes Supérieurs de qui je dépens, qui ont vu et approuvé non seulement, mais ordonné, l'impression de cet ouvrage.

Quoy qu'il arrive j'aurois toujours pour vostre Eglise, et pour ceux qui la gouvernent, une extrême considération. Je souhaite de toute mon âme, que Messieurs les Ecclésiastiques de Berne reconnoissent la droiture de mes sentimens, qu'il n'y ait rien qui les empesche d'avoir une pleine confiance en moy, rien qui fasse obstacle à une bonne et fraternelle correspondance. Je prie Dieu qu'il bénisse leurs travaux et fasse fleurir vos Eglises en toutes manières, ainsi que les nostres. C'est ce que nous luy demandons dans le Jeusne que nous célébrerons jeudi.

Je fais ces voeux et ces souhaits, Monsieur, par rapport à vous. Je vous remercie encore une fois de vostre honnesteté et que vous m'avés averti de ce qu'on pense à Berne sur mon chapitre. Je vous offre très sincèrement mes services et ce qui peut dépendre de moy, et vous prie de me regarder comme une personne qui est de tout son cœur,

Monsieur et honoré Cousin,
vostre très humble et très obéissant serviteur
signée : J.F. Ostervald, pasteur.

Comme vous avés sans doute lu la Copie, Monsieur, et que j'ay des raisons de ne la laisser plus longtems à Berne, je vous prie de vouloir bien me la renvoyer par le prochain ordinaire, si vostre commodité vous le permet.

-:-
Annexe III.

Extrait de la réponse à la lettre précédente
de Mr.J.F. Steiger, diacre à Berne,

Inventaire. Steiger défend ses Collègues de Berne des plaintes formulées à leur rencontre par Ostervald. Par esprit de corps, ou simplement par ignorance, voire naïveté ? (Le copiste, auquel nous devons l'extrait qu'on va lire, a fait l'économie des amabilités qui ouvrent habituellement les lettres qu'échangeaient alors les Ministres).

Si vostre lettre m'a fait du plaisir d'un costé, elle m'a donné du chagrin de l'autre, en ce que j'y ay vu la mauvaise impression que vous avés conçue contre Messieurs mes Collègues. Comme vous ne pouvés pas les avoir de vous-mesmes, je m'étonne qui peut leur avoir rendu ce bon office auprès de vous. Pour moy, je vous le proteste, je n'ay jamais pu trouver qu'ils ayent de vous les sentimens désavantageux dont vous vous plaignés, bien loin que l'on parle mal de vous. Ce sont assurément de mauvais chrestiens qui osent vous persuader ces choses là. Permettés que je vous trouve top bon et trop facile d'y ajouter foy. Il est vrai qu'on a fait des notes sur votre *Traité des Sources*. Mais ceux qui les ont faites ont reçu ordre exprès de le faire. Ils n'ont aucunement attaqué vostre personne, et je crois savoir suffisamment qu'ils n'en vouloient qu'à certains endroits, qui n'ont pas besoin d'estre considérés avec esprit de prévention, pour ^{parvenir} proïstre contraires à nos Livres symboliques. De sorte que vous n'avés pas sujet de là à prendre de mauvaises impressions contre nos Messieurs, d'autant qu'on n'a pas prétendu par là du tout vous faire du tort ny flétrir vostre réputation, comme vous les accusés dans vostre lettre, ce qui doit leur estre de bien plus dure digestion, que non pas à vous, tout ce [dont]] vous vous plaigniez d'eux. Quoy, Monsieur, accuser des frères qui sont dans un mesme ministère avec vous, qu'ils flétrissent vostre réputation et qu'ils rendent vostre ministère infructueux, certes cela est bien fort. Si ce raisonnement valois, chaque ministre sera en pleine liberté de tout faire et de tout dire, et personne n'oseroit le contredire de peur de rendre son ministère inutile ? St. Paul avoit donc grand tort ...?...à St .Pierre, et celui-cy avoit sujet de se plaindre du premier. Au contraire, plus un Ministre a d'autorité dans son Eglise, plus on doit s'opposer à luy, lorsqu'on voit des choses qui ne sont pas de mise, soit dans la Doctrine soit dans les Mœurs. Je ne veux pas que vous vous appliquiés cela, mais je le dis en général, pour vous faire voir que vos

plaintes ne sont pas fondées, et que vous attribués assurément à tort à nos Messieurs des choses dont ils sont bien éloignés. Vous n'avez pas sujet, à non avis, de vous plaindre au sujet de votre catéchisme. A cet égard, avec toute la prudence et la charité requise, sans prévention, on ne s'est déclaré contre l'impression qu'après avoir pensé à la chose. Il est vrai qu'on a fait difficulté de vous renvoyer votre copie, mais le refus même, que vous donnés de supprimer ce catéchisme, justifie assez la conduite de nos Messieurs là dessus, et nous met dans la nécessité de le repasser encore une fois, mais assurément avec un esprit d'équité et de charité, de sorte que si divers théologiens n'y ont rien trouvé à redire, vous ne devés pas vous faire de la peine de nous le laisser encore un tems, n'y craindre que nous voulions y chercher ce que d'autres n'y ont pas trouvé.

Remarques marginales

Steiger aurait-il raison d'accuser Ostervald de diaboliser ses adversaires, Ms. les Ecclésiastiques de Berne ? Ou ce dernier était-il vraiment innocent comme l'agnelet qui vient de naître ? Ou Steiger ignorait-il quelques ^{des} pièces majeures du dossier qu'il avait été chargé de plaider ?

Ignorait-il La *Censura bernensis* critiquant, officieusement, le traité *des Sources* ... de novembre/décembre 1699 (signée du professeur Leeman en 1700)⁶, dénonçant l'interprétation ostervaldienne du *sola gratia/sola fide*, parce qu'elle portait atteinte à la Gloire de Dieu et ravissait la consolation aux pauvres pécheurs.⁷

Ignorait-il, u'Ostervald en avait reçu copie (sous le manteau) ? Qu'il l'avait traduite, commentée et envoyée à Genève, à Zurich Bas et même à Londres ? Même à Berne, où tout le monde en disputait ?

Comment Steiger pouvait-il ignorer le texte de la seconde *Censura bernensis* signée du professeur Rodolphe ? Il était connu à Berne avant d'être officialisé une semaine avant Noël 1702. Ce texte présentait Ostervald comme un hétérodoxe larvé, et déclarait son manuel irrecevable par les Eglises Réformées de Suisse.

Et é encore : Steiger pouvait-ill ignorer que Messieurs les Ecclésiastiques de Berne avaient fait savoir à Zurich et à Basle leur intentions de faire convoquer Ostervald la Diète des Cantons Evangéliques à Aarau, pour l'accuser publiquement et le faire condamner comme l'auteur d'un catéchisme irrecevable ?⁸ Et enfin, d'avoir demandé à ces deux grandes Eglises cantonales, de les soutenir dans ce complot ?

Chemin faisant, on avait appris à Neuchâtel que les deux têtes de la conjuration anti-ostervaldienne, n'avaient pas personnellement lu les textes qu'ils s'entendaient à condamner. Steiger le savait-il sans y croire ?

Il est plus que probable que les patisans d'Ostervald ne furent pas en reste pour colporter les ragots disant que ni le professeur Leeman, ni le professeur Rodolphe auraient signé ces *Censura bernensis* sans avoir lu les ouvrages incisions. Quoi qu'il en soit, la question une nouvelle fois s'impose : Steiger était-il un naïf innocent, ou un

⁶ On sait que cette *Censura bernensis* fut abandonnée par la prudence des politiques bernois.

⁷ On sait que la formule choc dont se servait Ostervald à cette occasion était : le salut par la seule foi en la ure grâce de Dieu, certes, mais non point sans les bonnes oeuvres. Les Calvinistes et les Luthériens réagirent violemment. Les Anglicans réformistes non.

⁸ On verra comment les politiques de Zurich et de Bâle firent officiellement capoter ce complot.

théologien jouant pieusement une carte politique *soli Deo gloria* ? Aux yeux d'Ostervald, Ms. de Berne étaient *ces gens-là capables de tout*. A tort ?

- Lettre de J.F. Ostervald à J.F. Steiger, diacre à Berne du 25 IX.1702 -

Original autographe - BPU Genève - Archives Tronchin, vol. 51 p.239

Inventaire : En réponse à l'indignation évangélique du naïf Steiger, Ostervald, le prudentissime, fait remarquer que sa lettre était destinée à Steiger seul, non à la Classe des Vénérables ministres de Berne. Une lettre plus diplomatique qu'objective ? Nous le croyons. Les Cantons évangéliques de la Suisse ne sauront qu'en juin, (certains en mars 1703 déjà), que le complot ourdi par Berne depuis belle lurette contre Ostervald, était à vau-l'eau. La Cour de Londres était intervenue à Berne. Zurich et Bâle avait fait savoir qu'elles refusaient de jouer au jeu politico-religieux de Ms. de Berne contre Neuchâtel. Dans cette lettre, Ostervald n'en parle pas

Monsieur et très honoré Cousin,

En vous écrivant dernièrement avec franchise, comme cela se doit et comme vous m'en aviez donné l'exemple, et dans un esprit de charité, je ne croyois pas m'attirer ce que vous m'avez écrit. Je pouvois faire bien des réflexions sur divers articles de vos lettres. En particulier sur ce que vous me dites sur : qu'il n'est pas besoin de lire mon *traité des Sources* avec un esprit de prévention pour reconnoître qu'il y a des endroits contraires aux *Livres Symboliques*.⁹ Je ne le ferois pas, parce que je serois fâché de m'engager dans rien qui sente la contestation. Surtout avec vous, Monsieur, avec qui je souhaite de vivre bien et en paix. Il y a seulement un endroit que la considération que j'ay pour Messieurs les Ecclésiastiques de Berne, et le désir de n'estre pas mal dans leurs esprits, ne me permet pas de dissimuler. Je ne crois pas que les plaintes que j'ay versées dans vostre sein, comme dans le sein d'un parent et d'un ami, ayent dû les offenser. Outre que ces plaintes ne regardoient point Messieurs vos collègues en général, mais seulement quelques uns. Ainsi que je m'étois exprimé, je ne les ay point accusé de prétendre me faire du tort, ni de flétrir mon ministère. Je n'ay garde de juger ainsi d'eux, ni de leur attribuer cette intention. J'ay dit seulement que ce qui a esté fait tend à cela. C'est un effet qui peut résulter, quoy qu'ils n'en ayent pas l'intention, des démarches faites contre mon catéchisme. Je ne vois pas que mes plaintes soient quelque chose de plus fort, que ce qui a esté fait à mon égard, puisque [...] ce que je vous ay dit, je vous l'ay dit en particulier, comme à un amy, et en observant les égards dus à ces Messieurs, ce qui n'est pas capable de leur faire aucun tort. Au lieu que ce qui s'est fait contre moy, peut m'en faire dans le public. Au fond, j'ay pour eux un véritable respect. J'ay cherché, et je cherche encore, à avoir de la

⁹ Ostervald chicane Steiger sur une phrase malheureuse qui assure que, même sans prévention, et sans avoir lu le livre, on sait à Berne que le tractatus tourne le dos aux Livres symboliques ! Un lapsus qui en dit long sur la naïveté du diacre Steiger.

liaison avec eux. J'embrasseroi avec joye les occasions de leur faire connoistre mes sentimens à cet égard.

Ayés la bonté, Monsieur, de les en asseurer, et s'ils avoient connu quelques préjugés contre moy, de les en guérir. Vous n'aurez pas de peine à y réussir, puisque vus me marqués qu'ils ont des sentimens charitables pour moy, de quoy je leur suis très obligé. C'est une faveur dont je leur demande la continuation. Voilà Monsieur, le sujet principal de ma lettre.

Pour ce qui concerne ma copie, j'ay déjà dit que je ne fais pas un refus de la supprimer, et que je m'y résoudrois sans peine, si je n'estois icy arresté par les ordres de mes Supérieurs. C'est ausssi ce qui fait qu'elle m'est nécessaire présentement et que je continue à vous prier de me la renvoyer.

J'espère que ce qui s'est passé n'altère point l'amitié qui doit règner entre nous. Je vous demande la vostre, et je vous offre la mienne avec sincérité, estant,

Monsieur et très honoré Cousin,
vostre très humble et très obéissant serviteur
signée : J.F. Ostervald.

- Lettre de L. Tronchin à J.F. Ostervald, du 26 septembre 1702

Original autographe - BPU Genève - Archives Tronchin, vol. 51 p.24
Inventaire. Les appuis du Magistrat et de la Vénérable Classe, dont bénéficie Ostervald, rappellent à Tronchin la situation inverse, dont il souffrit à Genève, en 1699.- Il est persuadé que le Catéchisme d'Ostervald, une fois sorti des presses, trouvera des défenseurs dans la ville même de Calvin, et que les menées de Berne contre ce Catéchisme conduiront Ostervald à le dédier à l'*Illustre Société de Londres*.- Quelques propositions fort perspicaces d'une réorganisation des offices des Eglises de Zurich. Elles furent suggérées à Tronchin par l'étude de Sir Hales.- Elles se réfèrent aux us et coutumes de l'ancienne Eglise, mais tportent la marque du *bon sens*, cher aux Lumières. Tronchin est persuadé que l'Eglise de Jésus Christ doit être l'*Eglise de Dieu*, non un corps politique.

Monsieur et très honoré frère,

J'ay escrit à Mr. Tribolet deux lettres sur ce qu'on a fait touchant vostre catéchisme. Pendant que vous aurés vostre Magistrat et vos Collègues comme appuis, vous devés regarder avec indifférence ceux qui vous traversent et ne vous en donner pas plus de peine que si c'étoit l'ouvrage d'un estranger. Vous pouvés estre marri de la mesme manière que je l'estois de ce qu'on décrioit, sans sujet des productions utiles à l'Eglise. Gardés-vous Monsieur, d'en concevoir du chagrin. Il faut y remédier le plus prudemment et le mieux qu'on peut, mais sans tristesse et sans ennui. Les serviteurs de Dieu éclairez ont toujours esté sujets à estre blâmés par des esprits moins inelligents, ou poussez d'orgueil et de jalousie mais ... ?....

Si vous m'envoyés vostre catéchisme, j'espère qu'estant imprimé ici, vous ne manquerez pas d'une bonne défense, et le plus tost sera le meilleur.

J'attens de sçavoir tout ce qui sera fait à Berne depuis la défense de l'imprimer et comment vous l'aurez retiré. La procédure que l'on a tenu contre vous, doit vous porter de plus en plus fort à le dédier à l'*Illustre Société*, mais par un discours pur et simple, sans marquer en aucune manière l'opposition qu'on y a faite, ni ce qu'on y trouvait à redire. Il faut une dédicace telle que vous l'auriés faite il y a six mois.

J'ay veu l'escrit de Mr. Hales touchant le gouvernement des Eglises de Zurich. J'ay toujours estimé que pour juger d'un gouvernement, il faut savoir les circonstances des lieux, de l'humeur des peuples et de leur inclination, les droits de chacun, et autres pareilles choses. Sur ce fondement il y auroit de la témérité à condamner certains établissemens en de certaines Eglises, encore qu'ils ne convienndroiyent à l'Eglise dans laquelle nous vivons. Dans ce que j'ay vu de l'Eglise de Zurich, voicy ce qui, à mon avis, pourroit souffrir du changement :

- 1- Dans la ville de Zurich, on pourroit retrancher ce grand nombre de sermons qu'on fait dans les six jours de la semaine qui suivent le dimanche, et se contenter d'en faire dans chaque Temple, deux ou trois, le mardi ou le jeudi, ou tels autres jours les plus commodes. Mes raisons sont :

a) quand la trop grande fréquence des sermons fait qu'on les écoute avec plus d'indifférence, et qu'ils font moins d'impression sur les auditeurs.

b) les prédicateurs ne peuvent pas se préparer aussi bien pour un grand nombre de sermons, que pour un nombre proportionné aux forces du corps. Quelque pieux que l'on soit, i lest impossible, quand on presche souvent, que les esprits ne se dissipent et ne se relaschent, que la mémoire travaille extrêmement le cerveau, et que la poitrine ne souffrent par un trop fréquent et trop grand effort de la prononciation, ce qui ruine la santé et abat l'esprit. Un prédicateur ainsi fatigué se rebute et ne sçauroit rédiger avec attention, ny composer exactement, ny apprendre bien par cœur ny prononcer avec vigueur pour toucher les auditeurs, ny faire les autres fonctions de sa charge avec soin, ny avec plaisir ce qui est pourtant nécessaire pour l'édification de son troupeau. Je croirois donc qu'il seroit bon de substituer à la place des autres sermons, des lectures de la Parole de Dieu et une bonne prière que le pasteur liroit ordinairement. J'en dis autant des Eglises de la campagne.

Une autre chose qu'il seroit à décider que l'on changeast, c'est dans l'exercice de la Discipline. C'est de suspendre de la communion à la Ste Cène, des personnes qui ont commis des péchez notoires et scandaleux. Il est vray que les Magistrats font payer des amendes à ces gens-là. Mais

l'amende ne convient pas à l'Eglise en tant qu'Eglise, mais seulement en tant qu'elle est un corps politique, lorsqu'il se rencontre que les mesme personnes composent l'Estat et l'Eglise. Mais l'Eglise, en tant qu'Eglise, ne peut ny convertir les pécheurs (què par des exhortations, des censures et des menaces du jugement de Dieu), non réparer le scandale commis dans son sein, qu'en excluant les pécheurs de sa communion, les privant de ce qui en est une marque essentielle. En quoy on pourvoit à l'honneur de Jésus Christ et de la Religion. Cette conduite est autorisée par plusieurs passages du vieux et du nouveau Testament. Entre autres par l'exemple de l'incestueux de Corinthe, et par la pratique de l'Ancienne Eglise.

Quant aux gages des ministres, parce que la manière de vivre et le prix des denrées des habits et des linges de maison est fort différent selon les lieux. Il n'y a qu'une règle à observer, c'est qu'on donne à un ministre de l'Evangile suffisamment pour nourrir, entretenir et élever une famille et luy épargner de s'établir en quelque honneste profession. De quoy le jugement doit estre réservé à l'Eglise et au Magistrat de chaque lieu.

Dans l'administration de la Ste Cène, il seroit à souhaiter que, partout, le pasteur qui distribue, rompit le pain à chaque communiant pour mieux représenter le corps rompu du Seigneur J.Ch., selon son institution.

Pour ce qui regarde les Eglises qui sont en partie sous les Magistrats de Zurich, en partie sous d'autres de contraire religion, il faut laisser à chacun ses droits politiques, et voir prudemment ce que l'on peut faire de mieux. Ce que personne ne peut déterminer que ceux qui sont sur les lieux.

Voilà ce que je pense de la conduite de l'Eglise de Zurich. Ce seroit, ce me semble même blâmable, que de trouver à redire aux diverses circonstances, sans avoir ouï les raisons qu'ils pourroient alléguer. Faites-moy, je vous prie, sçavoir si vous désirés que je vous renvoye l'escrit, ou si vous voulés bien me le laisser.

J'attens des nouvelles de vostre Catéchisme, et je prie Dieu qu'il vous conserve en santé et bénisse vos travaux. Je fais mille baisemains à vos Collègues, et suis inviolablement

Monsieur et très honoré frère
vostre très humble et très obéissant serviteur
signé : Tronchin

- Lettre de J.F. Ostervald à L. Tronchin, du 27 septembre 1702

Original autographe - BPU Genève - Archives Tronchin vol. 51 p.246 Inventaire. Remerciements pour la sollicitude de Tronchin.- Une lettre destinée aux protestants d'Orange devrait être confiée à un marchand de cette ville, de passage à Genève. Le catéchisme sera imprimé à Genève.- Si Berne refuse toujours de rendre le mauscrit, Ostervald en présentera un second, récrit par tranches successives,

pendant le tirage. Les libraires n'ont pas encore donné leur accord au nouveau cahier des chages. - M. Jallabert se chargerait-il des démarches indispensables ? - Ostervald soupçonne Berne d'envoyer de tous cotés des extraits de son catéchisme. - La dernière let-tre de Masson ne fait pas allusion à la nomination de Mr. Tronchin comme membre de l'*Illustre Société de Londres*. - Il ne faut pas compter sur des nouvelles de Mr. Nevil. Il est occupé à se faire réélire dans le nouveau parlement, sans grandes chances d'y réussir. - De l'évêque de Worcestre non plus. Il est très occupé, lui aussi, et *bien vieux*. - Salutations.

Monsieur et très honoré Père,

Comment pourrois-je vous remercier de toutes vos bontez, et de la part que vous prenez à ce qui m'arrive, des avis que vous me donnez, des offres avantageuses que vous me faites de faire imprimer mon catéchisme à Genève, mesme avec Approbation ! Il m'est impossible, Monsieur, d'exprimer combien j'en suis touché. Le meilleur père ne pourroit faire pour son enfant, plus que ce que vous faites pour moy. Je vous dois plus qu'à personne au monde. L'on ne sauroit rien ajouter à la reconnaissance, à mon respect, et à mon attachement pour vous.¹⁰ J'aurois dû m'acquitter de mon devoir plus tost.

Mais vous n'avez pas trouvé mauvais que Mr. Tribolet prit ma place. Il vous envoya hier, par une fille qui va à Genève, des copies des lettres qu'on m'a écrites de Berne et de mes réponses. Par où vous serez informé de l'estat où les choses sont. J'ay mis une lettre dans le paquet pour Orange. Mr. Turretin aura bien la bonté de la faire tenir, si le marchand à qui elle est endossée, ne le peut.

Depuis la lettre de Mr. Tribolet, j'ay parlé à nostre libraire, à qui j'avois remis ma copie, et qui avoit traité avec l'imprimeur de Berne. Comme il m'a dit qu'il n'avoit pas encore conclu avec l'imprimeur d'icy, je lui ay dit de ne pas le faire, et que je pourrois luy trouver son compte ailleurs.

Je ne vous cache pas, Monsieur, que c'est un si grand avantage pour moy, que mon catéchisme soit imprimé à Genève avec Approbation. Cela sera si agréable à nostre Compagnie, qui a approuvé cet ouvrage par un vote. Il s'imprimera [mesme] quand je devrois faire quelques frais pour cela. Je souhaite avec passion que la chose se fasse.¹¹ Mais j'ay hésité si je vous en parlerois. Le respect m'empesche de vous marquer icy, ce que nostre libraire souhaite, sachant que ce n'est pas à vous qu'il faut s'adresser pour cette sorte d'affaires ...?... Aussi je ne croirois pas vous offenser si, après les offres que vous m'avez faites, je m'adressois à quelque autre. Je pren-

¹⁰ La reconnaissance d'Ostervald pour Tronchin est souvent redoublée d'un sentiment d'admiration et de dépendance filiales. Au volume 52 des archives Tronchin, nous verrons Ostervald l'avouer au fils Tronchin, au lendemain du décès de son père, avec une douleur non feinte. Un texte rare, voire unique.

¹¹ Il ne pouvait deviner que le sort de son catéchisme allait se jouer à Londres, non à Berne. Il y sera applaudi, traduit en anglais, déclaré orthodoxe par une sommité théologique anglicane, promu par la SPCK, adopté par les *Charity Schools* pour l'instruction de la religion chrétienne à des milliers d'*enfants pauvres*. Il s'en vendra plus en Angleterre qu'en Helvétie.

droi donc la liberté, Monsieur, de vous dire, que Mr. Boyve souhaiteroit de savoir combien vos libraires demanderont par feuille à luy en donner 1500 exemplaires, le tiers en papier fin, et les 2/3 en papier commun. Après quoy ils pourront tirer pour eux tant qu'ils voudront. A condition qu'ils n'en enverront aucun exemplaire en ce pays. L'édition doit estre *oactvo*, en caractères un peu plus petits que le catéchisme de Mr. Daillé et en papier meilleur que le papier ordinaire de Genève. Je souhaite que les caractères ne soient pas usez, et que l'édition soit belle. Surtout qu'elle se fasse incessamment et dans un mois. Il m'importe extrêmement que cet ouvrage paroisse au plus tost.¹² Au reste je réserve pour moy 50 exemplaires en beau papier et grand. Vos imprimeurs pourront faire un essai et me l'envoyer incessamment par la poste. J'envoye le feuillet ci-joint pour cet effet. Il contient un peu plus de quatre pages de mon manuscrit, qui en a en tout 165, sans la Préface, l'Indice et un Abrégé d'histoire de 10 pages. Sur cet essai on jugera de l'impression et du papier dont ils veulent se servir. Je pourrois envoyer tout aussy tost mon manuscrit, si je le reçois de Berne, si non je copierois toutes les semaines de quoi fournir l'imprimerie.

Il ne seroit pas nécessaire, Monsieur, de toute cette négociation, si dès le commencement je n'avois pas remis ma copie à nostre libraire. Sans cela je vous l'envoyerois, et je m'en remettrois à l'honnesteté de vos libraires. Mr. Jallabert aura bien la bonté de leur remettre cecy et de me répondre sur ce sujet, comme je l'en prie. Car je n'ay pas la pensée, Monsieur, que vous vous donniés cette peine.

Ces Messieurs de Berne me causent bien de la peine en retenant ma copie malgré moy Ils sont occupez à l'examiner. Je suis persuadé qu'ils en font des extraits qu'ils envoient de costé et d'autres.

J'ay receu une lettre de Mr. Masson, où il me marque ce qui suit : *J'escriroi au secrétaire de la société ce que vous me dites touchant Mr. Tronchin. Je n'ay point vu Mr. Nevil, depuis la fin de la session du Parlement. Je m'imagine qu'il est occupé à se faire éliré membre au prochain parlement. Je ne sais s'il le sera. Ceux de son parti ont du dessous dans les électons. Suivant les apparences, ils n'auront point la majorité des voix qu'ils avaient dans le précédent parlemen. Je ta^sscheroi de faire avoir une réponse à Mr. Tronchin. Je l'estime infiniment et je prie Dieu qu'il le conserve encore long tems pour le bien de son Eglise. Je ne sais si Mr. Turretin a reçu une réponse de Mr. l'Evesque de Vorcestre. Avant qu'il eut quitté Londres, j'ay ouï dire diverses fois qu'il vouloit luy en faire une. Mais comme il est accablé d'affaires, et qu'il est vieux, il*

¹² De peur que Ms. les Ecclésiastiques de Berne ne prennent quelques longueurs d'avance, et ne crient haro sur un baudet inconnu ?

n'est pas aussy exact n en matière de lettres, qu'il seroit à souhaiter, qu'il soit très bien intentionné.

Voilà, Monsieur, ce que Mr. Masson m'écrit. Il ne me dit rien de particulier. Je prie Dieu, Monsieur, pour votre conservation. Mes Collègues vous assurent de leurs très humbles respects. Je suis avec la plus parfaite reconnaissance et la plus profonde soumission,

Monsieur et très honoré Père
vostre très humble et très obéissant serviteur
signée : J.F. Ostervald

- Lettre de L. Tronchin à J.F. Ostervald, du 3 octobre 1702

Original autographe - BPU Genève - Archives Tronchin, vol. 51 p.249
Inventaire : Tronchin tient Ostervald en très haute estime, d'où sa sollicitude.- La négociation des conditions de l'impression du catéchisme sont en bonne voie.- Des raisons de dédier le manuel à *l'Illustre Société de Londres*.- Ostervald est à l'abri des coups de ses adversaires, comme dans une île.- Retour à la publication du catéchisme.- Echos du retour de la jeune vaudoise aux Vallées.- M. Souttèr se charge de la lettre pour Orange- Les copies des lettres, envoyées à Genève par Mr. Tribolet, sont arrivées.- Les libraires souhaitent que le catéchisme s'imprime vite, car *l'hiver est contraire à la beauté de l'impression*.- Tronchin, sans réponse de *l'Illustre Société*, prend son mal en patience.- Retour au problème de la tolérance débattu dans une lettre précédente.- Pour quoi le certificat de Mr. Perrot est-il si sec.- Merci pour la présentation de Ms. Zeller et Ott.- D'accord avec Ostervald : il ne faut pas publier les descriptions des manières de gouverner fournies à Sir Hales par les Eglises protestantes du Continent.- La nouvelle liturgie neuchâteloise fera son chemin.- Les ministres hollandais ont mauvaise presse. *C'est une chose scandaleuse et pitoyable de les entendre prescher*. (Il ne faut pas hésiter à leur couper la route ?) Tronchin prêt à adresser une description du gouvernement de l'Eglise de Genève, si Sir Hales la lui demande. Salutations.

Monsieur et très honoré frère,

Tous ceux qui ont des lumières avec une sincère piété peuvent s'assurer de mes services. Je vous mets dans un haut rang à deux égards. Je n'ay fait que mon devoir quand je vous ay témoigné mon approbation. Je voudrois pouvoir vous procurer du repos, fust-ce au dépend du mien. Je ne laisseroi d'estre fort sensible à la bonté que vous me marqués par vos lettres, et j'aurôis bien de la joy que vous en ayez toujours.

Je vous ay escrit les deux dernières ordinaires, mais j'aurôis voulu ne l'ayoir pas fait vendredi. Depuis j'ay parlé à Ms. nos libraires. J'ay reconnu qu'ils avoyent beaucoup d'affection pour Mr. Boyve, et que certainement, ils s'accommoderont avec luy. Ils lui enverrons les 1500 exemplaires et le contenteront sur le prix de la feuille. Ils feront l'ouvrage en 8° et en Cicero, selon vostre dessein (au lieu que le catéchisme de Mr. Daillé est en St. Augustin). Ils vous donneront aussi les 50 exemplaires en papier

[?], tel que vous le demandés. Ainsi, Monsieur, vous n'avez qu'à envoyer promptement votre catéchisme. Il sera mis incessamment sous la presse. Dans la première feuille que vous enverrez, il faut, s'il vous plaît, marquer combien il y en aura de pareille pour le tout.

J'estime encore que vous ferez bien de dédier ce Catéchisme à l'*Illustre Société*, pour prévenir ce que vous craignez ou pour le parer. J'imaginerois que vous le leur dédiés, non pour la grandeur de l'ouvrage, mais parce qu'il est conforme à leur intention et, qu'ayant bien voulu des correspondances avec les Eglises de la Suisse et avec la vostre, vous avez cru qu'il estoit de vostre devoir de leur témoigner avec quelle sincérité on a accepté cette correspondance.

Pour tout ce qu'on en peut dire par ailleurs, ne vous en mettez point en peine. Travillés avec joie, vous avez assez de sujet d'estre satisfait pendant que vous avez votre Magistrat pour approbateur et protecteur, et que vous estes seur du secours de vos Collègues et de votre *Générale*. Dans cet estat vous estes comme dans une isle. Que les tempestes vous menacent du dehors, vous subsisterez avec honneur. Ce ne sera pas vous qui aurés donné du scandale; ce seront ceux qui parleront contre vous.

J'oublois de vous dire que Mr. Boyve se contente de la bonne volonté de nos libraires pour s'y fier. Qu'il me dise, par votre plume, combien il voudroit donner par feuille, ou s'il désire que nos libraires luy disent eux-mêmes ce qu'ils en veulent. Je les servirois avec plaisir et marchanderoi mesme pour luy, s'il veut bien se confier en moy et m'ouvrir sa pensée. Je le feroi par l'estime qu'eux mesmes m'ont fait concevoir de luy.

Un de nos modérateurs a oublié, ou Mr. Léger luy-mesme, de vous faire savoir la réponse qu'on avoit eu, touchant la fille vaudoise dont vous m'aviés écrit. Vous verrez par la lettre que j'ay creu devoir vous envoyer, que je n'avois pas négligé votre commission.

Mr. Soutter, à qui j'ay remis la lettre que vous m'avez envoyée, m'a promis de la faire tenir à Orange.

J'ay reçu les copies des lettres que Mr. Tribolet m'a envoyées, et si je puis, je luy en escriroi aujourd'hui. Ce sera du moins vendredi prochain, s'il plaît à Dieu.

Nos libraires souhaitent, aussi bien que vous, que votre ouvrage se fasse au plus tost, parce que l'hyver est contraire à la beauté de l'impression.

J'attendrois ce que produira la lettre de Mr. Masson au secrétaire de la société. J'ay dit à Mr. Turretin ce que vous me mandés de l'Evsque de Vorcestre.

Dans la question de la tolérance, je ne me souviens pas si je vous marquois une autre distinction qu'il faut faire. Autre chose est : tolérer pour demeurer en les lieux, et permettre que chacun exerce sa religion ; et autre chose : tolérer pour ne faire qu'une mesme Eglise. Vous voyés bien

que le premier a plus d'étendue que l'autre, et que c'est celui-là que nous demanderions par tout le monde, au lieu que nous voudrions le second, avec les Luthériens et les Remonstrans. Si vous jugés qu'il vous soit utile que j'escrive à Mr. Werenfels, touchant vostre catéchisme, je le feroi pour avoir ses avis et son secours. Mr. Petto doit avoir receu, il y a longtems, son témoignage. Tout le monde avoit de l'affection pour luy, mais il n'a rien fait dans nostre Académie. Voila pourquoi son témoignage est fort sec. - Vous m'avés fait beaucoup de plaisir de me décrire les qualités de Ms. Zeller et Ott, afin de me conduire sur cela.

Je trouve vos réflexions judicieuses sur la publication des divers Gouvernements de nos Eglises. On se doit contenter de les avoir pour s'en servir dans les occasions contre les esprits qui n'approuvent rien que ce qui est établi chez eux. Mais j'estime, comme vous, qu'il n'est pas utile de les publier.

Vos ferés à mon avis, parfaitement bien, d'establir votre liturgie nouvelle en autant de jours que vos Messieurs voudront. Regardés sans émotion les contradictions qui pourroyent arriver de vos voisins. Le tems vous justifiera amplement et bientôt.

Le plus grand nombre de ministres françois de Hollande ont si peu de mérites, qu'il ne faut point s'empescher de faire ce qui est utile à l'Eglise de crainte qu'on les choisisse. On dit que c'est une chose scandaleuse et pitoyable que de les entendre prêcher.

Si Mr. Hales me demande une description de nostre gouvernement Ecclésiastique, je la luy enverrai.

Faites, je vous prie, mille baisemains de ma part à vos Collègues. Je suis et seroi toute la vie,

Monsieur et très honoré frère
votre très humble et très obéissant serviteur
signée : Tronchin.

Mr. de Tournes, le jeune, l'un de nos libraires, doit passer à Neufchastel. Vous pourriez luy remettre la copie. Ils m'ont de nouveau assuré que Mr. Boyve sera content d'eux.

- Lettre de J.F. Ostervald à L. Tronchin, du 7 octobre 1702

Original autographe - BPU Genève - Archives Tronchin, vol. 51 p.251
Inventaire. Remerciements pour les dernières lettres Ostervald envoie à Tronchin une lettre de Mr. Géliu à Ms. les Ecclésiastiques de Berne. - La dernière lettre de Mr. Steiger le montre *radouci*. Ostervald a écrit à Mr Werenfels de Basle, pour le tenir au courant de la situation. - Des lettres de Zurich déconseillent de dédier le manuel à la Société de Londres *après ce qui s'est passé*. - Le professeur Rodolphe aurait avoué à Mr. Prince qu'il n'avait pas lu, ni le *Traité des Sources* de 1699, ni le manuscrit du Catéchisme. - On raconte que Mr. Leeman (qui signa la *Censura bernensis* de 1700 des *Sources de la Corruption*, aurait fait lire le tractatus par quelqu'un d'autre. Les amis

d'Ostervald de Berne en sont scandalisés.- Nouvelles précisions pour l'impression du Catéchisme.- Offre de Ms. Girod et Pistorius, imprimeurs à Neuchâtel. Ostervald préfère s'arrêter à une édition genevoise, nantie de l'Approbation des ministres de Genève, que Tronchin croit certaine. Ostervald sait qu'il n'est pas *persona grata* à Genève, et s'inquiète des obstacles que les Genevois pourraient semer sur sa route. Nous avons dit, plus haut déjà, que la Vénérable Compagnie des Ministres de Genève refusa d'entrer en matière sur ce sujet, et ce qui en résulta.- Mr. Boyve a assuré à Ostervald, que cette édition *sera belle et meilleure que la pluspart des éditions de Genève*. De plus il offre aux imprimeurs de Genève, 9 frs. par feuille (de salaire). En cas de contestation Ostervald demandera à Mr. Tronchin de bien vouloir négocier. Le paiement se fera en deux fois. La première à la livraison, la seconde deux mois plus tard.- Une communauté [de réfugiés ?] de Brême a déjà annoncé de grosses commandes de la version française ducatéchisme.- On croit à Berne, qu'une traduction allemande s'y ferait ; et même qu'une autre traduction allemande serait en route, en *un autre endroit de la Suisse* (à Zurich ?). Si oui, on pourra en envoyer 4000 exemplaires à Francfort.- La récolte s'annonce heureuse dans les Pays du Refuge. Des amis de Zurich conseillent de changer le titre du manuel. Annoncer un *Catéchisme* fera croire à la réédition de quelque livre symbolique.- Tronchin peut conserver le livret de Sir Hales traitant du gouvernement des Eglises de Zurich. Sir Hales a bien l'intention de lui demander un rapport sur l'Eglise de Genève.- Ostervald répète, qu'il est toujours opposé à la publication de ces comptes rendus par la SPCK de Londres. Nouveau motif : *Parce que par là les Eglises sont en quelque façon engagées à ne rien changer, et à conserver leurs anciens établissemens.*- PS. Mr. Boyve déconseille de signer un contrat avec les imprimeurs de Genève Ce qui a été convenu devrait suffir à conclure cette affaire.- En défendant aux libraires de Genève de vendre dans la région du lac de Neuchâtel, Mr. Boyve entend sauvegarder ses intérêts.

Monsieur et très honoré Père;

Je répons à trois de vos lettres, savoir du 26, du 29 septembre et du 3 octobre, pénétré de reconnaissance mais confus et marri de tant de peine que je vous donne. Puisque vous me l'ordonnés, Monsieur, je continue à m'adresser à vous, et j'ose mesme vous envoyer un cahier, afin que l'impression commence tout de suite. Si on ne me renvoye pas ma copie de Berne, où elle est encore, je copieroi un autre cahier, que j'envoyeroi par la première commodité. Je crois que j'en auroi une la semaine prochaine. Si Mr. de Troune passe icy; je pourroi bien luy remettre le manuscrit. Mais c'est supposé que je le reçoive. Nostre Compagnie escrivit mercredi à Ms. les Ecclésiastiques de Berne. La lettre est excellente à mon sens. Mr. Géliou l'a composée parce que Mr. le Doyen, comme mon parent, estoit hors de l'Assemblée. Elle est honneste et, en mesme tems, elle marque de la fermeté. On n'y entre dans aucun détail, on prie seulement ces Messieurs de me faire rendre mon Manuscrit, et on les assure de nostre a attachement à la Confession helvétique. Voicy un endroit de la lettre (suit une longue citation latine difficile à reconstituer).....

Nous verrons ce que cette lettre produira. J'en ai reçu une de Mr. Steiger, où il paroît radouci, mais il n'avoit pas reçu celle de la Compagnie

quand il m'escrivit. J'ay donné avis de ce qui se passe à Mr. Werenfels, à qui vous vouliés avoir la bonté d'escire pour moy. J'en attens réponse. On m'a escrit de Zurich. Ces Messieurs paroissent un peu étonnés. Ils me conseillent de ne plus penser à dédier mon ouvrage à la Société de Londres, disant que cela n'est pas à propos, après ce qui vient d'arriver.¹³

Mr. Rodolphe vient d'escire à Mr. Pince. Il dit qu'il n'a pas lu mon livre, et il me fait des honnestetés. Une personne digne de foy m'a asseuré, que Mr. Leeman ne l'avoit pas lu, [luy] non plus, et qu'il l'avait fait lire par quelqu'un. Je sais que bien des gens de Berne blasment le procédé qu'on y a tenu à mon égard.

Pour revenir à l'impression de cet ouvrage, je souhaite qu'il soit imprimé en caractères moindres qu'en St. Augustin. Parce que si le livre estoit enflé et gros, et que s'il excède 15 ou 16 feuilles, il est certain que la grosseur du volume détournera bien des gens de l'acheter et de s'en servir. Je prie au reste vos Messieurs, qu'ils m'envoyent incessamment un essay par la poste, parce que je seroi bien aise de le voir avant qu'ils conti-nuent. Mr. Boyve leur est obligé des égards qu'ils ont pour luy. Il sou-haite de s'accommoder avec eux, maintenant et dans la suite.

Nous avons icy un certain Mr. Girod qui est associé avec Pistorius nostre imprimeur. Il m'a offert des conditions avantageuses pour avoir ma copie. Je suis seur qu'il aurait fait une belle édition. Mais j'aime mieux que ce livre s'imprime à Genève. Sur tout puisque l'on pourra avoir une Approbation, ainsi que vous avés eu la bonté de me le marquer, par le moyen de nostre illustre ami Mr. Turretin. Oserois-je vous demander, Monsieur, s'il n'y aura point d'obstacle à cela parmi vos Messieurs ? Peut-estre que l'approbation de nostre Compagnie, que je vous envoie au plus tost, facilitera la chose.

A l'égard des conditions, je vous marqueeroi icy, Monsieur, puisque vous le souhaités, ce que Mr. Boyve m'a dit. Il souhaite que l'édition sera belle et meilleure que ne le sont la plupart des éditions de Genève, tant pour les caractères que pour le papier. Les caractères ne seront pas usés, et le papier sera bon et aura de la marge. C'est ce que je souhaite aussy. Sur ce pied là, il offre à ces Messieurs neuf francs de la feuille, qui est le prix, qu'eux mesmes demandoient il y a quelque tems, pour mille exemplaires en St. Augustin, ainsi que Mr. Jallabert me le marqua. Mais si cela estoit un peu trop cher, il espère qu'ils ne refuseront pas de luy en donner 1500 à ce prix. Si pourtant ils ne le vouloient absolument pas, il s'en

¹³ Rappelons que le changement de cap théologico-religieux de la Reine Anne, au lendemain du décès de Guillaume d'Orange, son abandon de la révision (traditionnelle) de la liturgie anglicane en vigueur, la valse des évêques progressistes et leur remplacement par des évêques *rigides*, entraîna bien, une sorte de révolution de palais, mais ne supprima pas les programmes de la SPCK, ni de la SPG. Et n'aurait pas la collaboration d'Ostervald aux deux sociétés.

remet, Monsieur, à ce que vous aurés la bonté de faire, puisque vous luy en fait l'offre, soit en ajoutant quelque chose aux neuf francs par feuille, soit en dissimulant du nombre des exemplaires, et en le réduisant à 1200 ou 1300. Il prétend au reste que ces Messieurs fourniront généralement tout, le papier et le reste. [Il demande] u'ils n'envoyent point de leurs exemplaires à Neufchastel. ny aux environs, qu'ils luy expédieront le nombre dont on sera convenu, aussitost que le livre sera imprimé, et avant qu'il soit en vente. Ce que je demande aussy pour les 50 exemplaires que je me suis réservés et qu'ils m'ont accordés. A l'égard du payement : on les payera : la moitié en recevant les livres, et l'autre moitié deux mois après. Pardon, Monsieur, de vous embarrasser de ce détail. Mais puisque votre générosité va jusqu'à vouloir intervenir dans une affaire de cette nature, je le fais sans craindre de vous offenser.

Au reste, je crois qu'il n'est pas bon qu'on dise dans les Commencemens que ce livre s'imprime à Genève, à ceux qui retiennent mon catéchisme à Berne ...?... J'aurois quelque appréhension qu'on en eut peut estre tiré une copie. Mais je ne les soupçonne pas d'un tel tour.

J'ay vu une lettre qui marque qu'on songe à traduire cet ouvrage en allemand à Berne mesme. On y pense [aussi] dans un autre endroit de la Suisse. Si l'impression de Berne eut continué, il eut paru en mesme tems dans les deux langues. Et on en devoit envoyer 4000 exemplaires à Francfort.

On me mande de Zurich que le titre de Catéchisme choque, et donne l'idée d'un livre symbolique. Je devrois l'oster. Mais je ne saurois quel titre mettre.

Je vous rends mille grâces, Monsieur, de ce que vous m'avés fait part de vos réflexions sur le Gouvernement des Eglises de Zurich. Vous pouvés garder la description. J'escrivoi à Mr. Hales au premier jour. Son but est de vous demander une description de vos Eglises. Mais je ne suis pas d'avis qu'on publie ces écrits. Tant parce que cela a des inconvéniens, que parce que par là, les Eglises sont en quelque façon engagées à ne rien changer, et à conserver leurs anciens établissemens. Cependant la description que vous avés [faite] doit s'imprimer.

Mr. Tribolet vous assure de ses respects et vous remercie très humblement de votre lettre. Mr. Géliou en fait de mesme. Je suis avec la reconnaissance et la soumission la plus parfaite,

Monsieur et très honoré Père,
votre très humble et très obéissant serviteur
signée : J.F. Ostervald

Mr. Boyve prend la liberté, Monsieur, de vous assurer de ses très humbles respects et de se recommander à vos bonnes grâces. Il ne croit pas

qu'il soit nécessaire de faire aucun traité par écrit avec ces Messieurs. Il pense que ce que je vous marque suffit.

La raison pourquoy nos libraires souhaitaient qu'on n'envoye pas des exemplaires aux environs de cette ville, c'est que, si vos Messieurs en envoient à Yverdon ou dans le voisinage, il en arriveroit un grand préjudice à Mr. Boyve.

Lettre de J.F.Ostervald à L.Tronchin, du 10 octobre 1702

Original autographe - BPU Genève - Archives Tronchin, vol. 51 p.259

Inventaire : Ostervald envoie à Tronchin une *méthode allemande*, *fourni par Sir Hales* qui ne plait pas à tout le monde. Puis il lui demande la continuation de ses bontés.

Monsieur et très honoré Père,

Je vous envoie par une commodité qui se présente, ce que Mr. Hales m'a remis, et dont j'eus l'honneur de vous parler dans ma dernière. Il y a dans cet écrit un certain détail, et une certaine méthode allemande, qui ne sera pas du goust de tout le monde. Je ferois savoir à Mr. Hales la réponse dont il vous plaira de me charger.- Mr.Tribolet eut l'honneur de vous informer hier de ce qui se passe à Berne au sujet de mon catéchisme. Je n'ay point eu de nouvelles depuis ce tems là. Je vous demande, Monsieur, très instamment, la continuation de votre bienveillance et de vos conseils. J'en ay plus besoin que jamais, vu les traverses qu'on me suscite. Je suis, avec tout le respect possible,

Monsieur et très honoré Père
vostre très humble et très obéissant serviteur
signée : J. F. Ostervald

suit dans 3 h la lettre du 11 octobre jusu'en décembre 1702